

0015

a Mademoiselle Collomb.

Gorges du Sierroz

Valse powr Pilano

C.MASSARD

Piano net: 1950 Orchestre: 150

R.MASSARD, Editeur, 18, Rue Charles-Richard Lyon.

Tous droits d'exécution à de reproduction réservés

Paris : imp: Crevel fréres

Arts et mémoire N°1:

DÉCEMBRE 1998 Sommaire

- 2 Éditorial
- 3 La batellerie sur le Rhône (Ingrid GERETSCHLÄGER)
- Aix-les-Bains en 1561 : aperçu démographique (Joël LAGRANGE)
- 21 Les Gorges du Sierroz (Jean-François CONNILLE)
- 39 L'Eglise Notre-Dame d'Aix-les-Bains a 100 ans.
- Les chantiers de la jeunesse (Marcel F. LAMARY)

Première page de couverture : Les Gorges du Sierroz, d'après une carte postale ancienne signée «Sauvage». Ci-contre : couverture d'une partition de valse dédiée aux gorges du Sierroz.

ARTS ET MÉMOIRE

Publication éditée par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains et de sa Région 2 rue Lamartine - 73100 Aix-les-Bains

Directeur de la rédaction : Jean-François Connille.

Comité de lecture : Elisabeth André, Henri Billiez, Pierre Calvelli, Raymond Castel,

Jean-François Connille, Laurent Demouzon, François Fouger, Corinne Fouque, Geneviève Frieh,

Frédéric Gimond, Joël Lagrange, Yves Mestelan. Ont participé à ce numéro : Aline Porcheron et Wilfried Ayel.

Conception graphique : FReD - Mise en pages et retouchés Photoshop® : François Fouger Imprimerie Chirat - F42540 – N° 6496 Dépôt légal : décembre 1998 - ISSN 1 252 1698



Editorial

La fin de l'année 1998 se place, pour la «Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains», sous le signe de l'édition.

Après la publication d'un livre qui, nous l'espérons, va devenir une référence par l'originalité de ses documents, la précision de ses textes et la qualité de sa mise en page («Le lac du Bourget, photographies, 1870-1970»), voici le dernier numéro de notre publication «Arts et mémoire».

Son sommaire est ouvert et varié, comme nous en avons pris l'habitude : l'état, au milieu du XVI° siècle, d'une population aixoise loin de vivre dans l'aisance, malgré ses contrastes ; une étude documentée de la navigation sur le Haut-Rhône ; une présentation, par un acteur de cette période, de la mise en place dans les Bauges des «Chantiers de la jeunesse», puis de leur évolution au cours de la Seconde Guerre Mondiale ; enfin un article de fond sur les «Gorges du Sierroz», partie presque obligée d'un séjour à Aix-les-Bains pendant près d'un siècle, aussi bien avec le «tourisme aristocratique» qu'avec les bataillons serrés du thermalisme social», au moment où la Ville entame une réflexion sérieuse sur ce lieu patrimonial qui lui appartient.

Avec ces deux publications, voici des lectures intéressantes pour les longues soirées de janvier.

Si vous disposez de temps, de documents, ou simplement de curiosité d'esprit pour avoir envie de travailler sur un thème qui intéresse le patrimoine régional, contactez-nous. De la diversité des participations résulteront, pour notre revue, une richesse et un intérêt accrus.

Jean-François CONNILLE

La ville de Seyssel¹ était la tête de navigation sur le Haut-Rhône, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin de la batellerie, en liaison avec les voies de terre des rives gauche et droite du fleuve.

a route de Lyon à Genève la plus fréquentée empruntait la rive droite du Rhône. Arrivant au Rhône par Culoz, elle longeait le fleuve en gagnant Seyssel, Chanay, Le Parc, Billiat et Arlod où elle retrouvait l'itinéraire vers la Bresse. En traversant la Valserine au pont naturel des Oulles par Ballon, elle débouchait sur la route de la Franche-Comté et sur celle des plateaux suisses par la vallée de Chézery. Enfin, par Vanchy, Léaz et le passage de L'Ecluse, elle gagnait la plaine du Léman². La route de Vienne à la Savoie quittait le fleuve à Bassy pour s'engager dans le Val des Usses vers Frangy.

Les voies de terre demeuraient difficiles et dangereuses, mais la voie fluviale présentait aussi «...des obstacles s'accumulant devant ce fleuve montagnard, fougueux et abondant, tantôt étranglé par des rives abruptes, tantôt divaguant dans des plaines marécageuses»³.

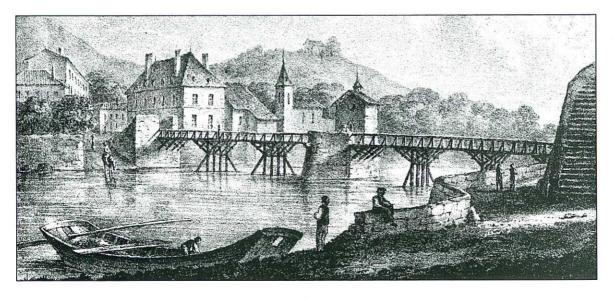
Sur la rive gauche, à Condate, au lieu-dit

Albigny-Condion, les Romains construisirent un premier entrepôt de marchandises. Selon Charles Marteaux¹, la population de Vens⁵ se composait surtout de bûcherons et de charpentiers qui fabriquaient des barques et des radeaux. Ces barques servaient au transport des marchandises, puis se vendaient à destination comme bois de chauffage. La Montagne des Princes et le Grand Colombier, ainsi que les forêts de chênes de la Semine, fournissaient les bois nécessaires.

Le roulage par terre et par eau avait une importance considérable. On construisait des barques et des radeaux pour le transport de l'asphalte, de la pierre blanche dite de Seyssel, du sel.

La navigation sur le Rhône

Par le traité de Lyon, en 1601, le roi de France avait gardé sept entrées en Savoie, là où se trouvait un port sur le Rhône. Il s'attribua toute la partie de Seyssel, les ponts et les villages de Pierre-Châtel, de



A Seyssel en 1837, une penelle», bateau du Haut-Rhône dont les deux ramesgouvernails étaient disposées au travers des extrémités relevées. Lors de la formation de trains de bateaux, les penelles utilisées pouvaient atteindre 29 m de long.

Chanaz, de Chanay, d'Avully, d'Aire-la-Ville et le pont d'Arlod. Entre Pierre-Châtel et Seyssel, la France gardait une bande de terrain de 50 pieds de large, le long de la rive. Cette conservation du chemin de halage excluait ainsi la Savoie de toute navigation. En revanche, la Savoie gardait le pont de Grésin, ainsi que Léaz, Vanchy, Lancrans, Chézery et Confort pour permettre à l'Espagne de joindre la Franche-Comté⁶.

A Chanaz, à la fin du XIXe siècle, une «savoyarde», dont les rames-gouvernails étaient posées sur le blat-bord des extrémités. Ces barques naviguaient aussi sur le Rhône



Au Moyen Âge, la batellerie se développa et les carrières de pierre blanche dite de Seyssel furent exploitées de manière intense. Aux points de rupture de charge correspondant aux seuils de portage, d'importants magasins destinés à recevoir toutes sortes de marchandises, furent construits en amont de Seyssel : sur la rive gauche d'abord, par la Savoie, au confluent des Usses et du Rhône, le port du Regonflesous-Bassy, dès les XVIe et

> XVIIe siècles ; sur la rive droite ensuite, par la

du Rhône en barques⁸ et furent déchargées et déposées au Parc, dans les dépôts de la Ferme de France. Elles furent acheminées par la route vers la Franche-Comté, les plateaux suisses et la plaine du Léman.

«Il est certain que la navigation sur le Rhône avait à cette époque plus d'importance encore qu'en aura jamais le chemin de fer ; car on observa qu'alors les routes peu praticables et peu fréquentées, si ce n'est par les troupes, laissant toutes les marchandises et aussi les voyageurs descendre par la voie si commode et peu coûteuse du fleuve. On voit donc que Seyssel, lieu où commençait la navigation, devait avoir une très grande renommée et un grand commerce; ses nefs, ses fustes et ses naufetiers jouaient un grand rôle dans les transactions, les fustiers, jusqu'à la pose du premier rail, étaient encore des gens importants.9.

les For

le Galer

Bassy

la Fora

Cellier de

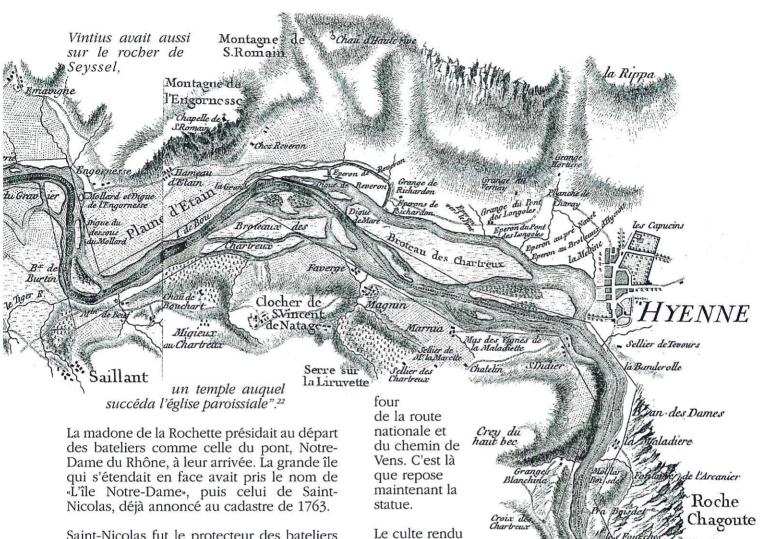
Paconette

A partir du XIVe siècle, les constructions Clocher de navales de Seyssel et ses nautoniers se taillèrent une solide réputation, tout comme les ports de Chanaz, Yenne, Cerveyrieu, Grolée, Briord et Sault- colombi de Mil Brénaz. A la descente, les nautoniers étaient emportés par le courant. Ils utilisaient parfois la rame et la voile. A la «remonte», la navigation se faisait à la cordelle par un chemin de halage Sur les Arnasies pratiqué sur les berges et les îles, en passant plusieurs fois de la rive droite à la rive gauche. Si, dans l'Antiquité, le halage se faisait par traction humaine, on

Vignes de Perette Bois de Chalavro Clocher de ray sur Sourgoux France, à 7 km de ce premier port, celui du Parc, en 1760. Alors que Génissiat7 était vraisemblablement le terminus au Moyen-Age, à partir de cette

date, les marchandises remontèrent le cours

utilisa au XVI° siècle des chevaux que Château Ruine I'on savait alors atteler correctement10. Chaque fois que le chemin de halage devenait impraticable, les bateaux remontaient à la force des rames. Au Sault, il fallait des bœufs qui actionnaient de solides amarres et un cabestan¹¹. A Pierre-Châtel, on s'agrippait aux rochers avec des griffes de fer dites harpics.

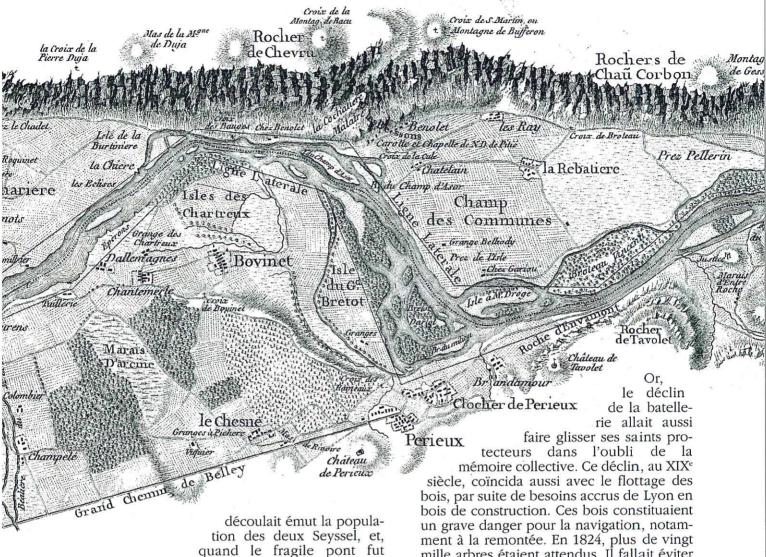


Saint-Nicolas fut le protecteur des bateliers et des fustiers. Fêté à Seyssel depuis 1488, il resta dans la mémoire jusque vers 1875, date du déclin de la navigation sur le Rhône. Sur la route de Vens²³, à sept cents mètres en amont de la grotte de la Rochette, Jean Davanoz fonda, le 3 juin 1371, une maladière dont la chapelle lui fut consacrée.

Afin de protéger les bateliers des inondations et du passage qui s'annonçait difficile vers Seyssel, une statue de la madone de la Rochette veillait sur eux. En ce temps-là, on l'appelait aussi "Notre-Dame de Bona-oda" ou de "Bon Départ". Une niche²⁴, transformée en chapelle creusée dans le rocher en 1857, à quinze cents mètres au-dessus de l'église de Seyssel, battue au pied par le Rhône, abritait la statue de la Vierge jusqu'en 1960. Une croix de mission en pierre fut érigée en 1884 au pied de la falaise. Elle domina la route de Chautagne. Cette chapelle fut remplacée en 1960 par un édicule construit un peu en aval, presqu'au carre-

à N. D. du Pont, la Vierge noire de Seyssel²⁵, fut extraor-Chartreuse de dinaire. La Pierre-Chate Vierge saluait chaque retour. Balme Grange de Roquinet Une net Cantinishe chapelle Chariere avait été édifiée à Chez les Marmots sa grâce sur la la Combue pile du le Goulet pont. Lorsque cette pile, devenue vétuste, fut démolie en 1825, sur ordre du préfet, la destruction de l'oratoire qui en Vieux Château de M. de Bianne

la Comandenie



tion des deux Seyssel, et, quand le fragile pont fut emporté par une crue en 1834, beaucoup y virent un châtiment mérité. En 1840, un immense portique supporta les câbles d'un nouveau pont suspendu et dès 1854, l'abbé Clément, curé de Seyssel - Ain proposa d'y placer une statue de la Vierge²⁶. Une collecte, avec l'accord des autorités sardes et françaises, fut lancée, et l'inauguration de la Vierge, surplombant le Rhône du milieu du pont, eut lieu le 29 juin 1856. Seyssel avait retrouvé son âme, son unité et sa foi en la Madone du Pont.

"Nul ne discutait sa royauté. Ni le nautonier, ni le montagnard, ni le marchand, ni le pèlerin, ni le seigneur, ni l'évêque n'oubliaient de l'invoquer. Les mariniers du port... la vénéraient comme la protectrice.... Pendant tout le Moyen Âge, elle fut la maternelle Dame de la cité et de la région...".²⁷

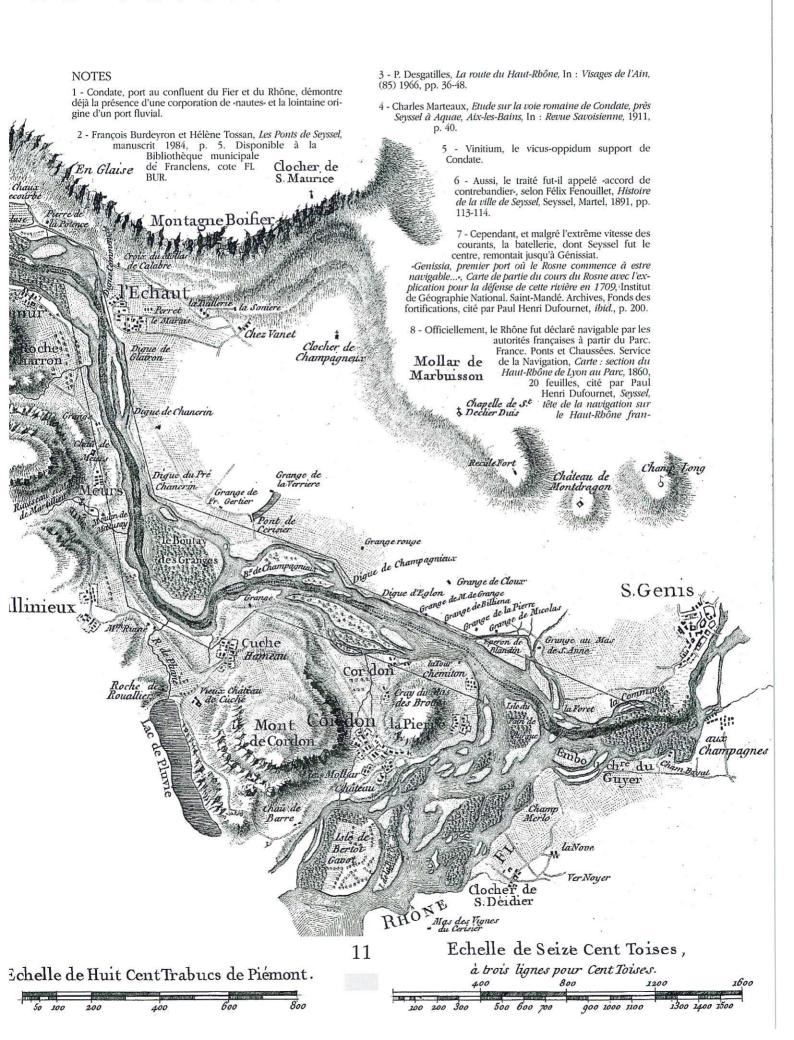
Le roulage, entre Seyssel et Genève ou entre Seyssel et Annecy, avait une grande importance, qu'il a perdue avec l'avènement du chemin de fer vers 1857. L'arrêt de mort de la batellerie de Seyssel était signé.

Ingrid GERETSCHLÄGER

BIBLIOGRAPHIE

A consulter:

La Mémoire du Rhône, de Guy DÜRRENMATT. (La Mirandole - Pascale Dondey Editeur - 1993).



A St-Sorlins. en face de Vertrieu, une «penelle» en décize (descente du Rhône) avec ses deux ramesgouvernails. Sur le chemin de halage, des hommes et des chevaux pour la «remonte»



çais du Moyen-Age à la fin de la batellerie..., op. cit., p. 200.

- 9 Marquis de Quinsonnas, De Lyon à Seyssel : guide historique et pittoresque du voyageur en chemin de fer, Seyssel et Lyon, repr. Laffite, 1858, p. 562.
- 10 Paul-Henri Dufournet, Seyssel, tête de la navigation sur le Haut-Rhône français du Moyen-Age à la fin de la batellerie : regards sur l'Antiquité, In : Caesarodunum : bulletin / Univ. de Tours. Tours. Centre de Recherche Piganiol, (10) 1975, p. 203. -Disponible aux A. D. 74, cote 2813.
- 11 Ardouin Dumazet, Voyage en France, 1896, t.VIII, p.233.
- 12 Selon Paul-Henri Dufournet, ibid., p. 204. La rapidité du courant sur le Haut-Rhône fut en moyenne de neuf à onze km à l'heure, avec, en chenal étroit, par basses eaux, de treize à quinze km à l'heure.
- 13 30 x 3,5 m
- 14 Félix Rivet, La navigation à vapeur sur le Saône et le Rhône : 1783 - 1863, Paris, P.U.F., 1962. - (Cahiers d'Histoire ; 5), pp.
- 15 Le Moniteur Universel, 17 septembre 1837.
- 16 Rapport du conseiller municipal Barrillon, In: Le Rbône, 3 mars 1845.
- 17 M. Jouve, De Lyon à Seyssel et à Aix : exploration du Rhône supérieur par le bateau à vapeur L'Abeille, In : Revue du Lyonnais, 1838, t.7, p. 19.
- 18 Félix Rivet, op. cit., pp. 130-131.
- 19 Félix Fenouillet, Histoire de la ville de Seyssel, op. cit., pp. 66-72.
- 20 P. H. Dufournet. *Notre-Dame de la Rochette, protectrice des voyageurs à Sejssel, Haute-Savoie,* In: *Revue Savoisienne,* 1961. Note manuscrite de 1869 par Paul Curdy, abbé et curé de Seyssel/transcrite par l'auteur.
- 21 M. Fivel, In: Comptes-Rendus de l'Académie de Savoie, 1862, pp. XLIII-XLIV.
- 22 C. Marteaux, Etude sur la voie romaine de Condate (près Seyssel) à Aquae (Aix-les-Bains), In: Revue Savoisienne, 1913, 1er trim., p. 41.

La voie romaine liait Aix-les-Bains à Genève, passant par l'Albanais, centre administratif important. Albens, à l'époque mérovingienne, demeurait encore un des trois lieux de frappe de monnaie en Savoie du Nord. La voie romaine fut abandonnée après la chute de l'empire, au V^e siècle.

Le tronçon de Seyssel au Fier s'ouvrit de nouveau à la cir-

culation en 1858 dans le cadre de la construction routière du Val

de Fier. Le nouveau tracé épousant à peu près l'ancien, il faisait

pratiquement disparaître la voie romaine, sauf à l'extérieur du premier tunnel dans la direction Seyssel - Rumilly. En 1968, MM. Buttin, président des "Amis du Vieux Rumilly", Dufournet, historien, Kinsmen et Sappey, maires de Seyssel - Ain et de Seyssel - Haute-Savoie, Paille, maire de Saint André et Darmet, maire et conseiller général de Rumilly, réhabilitérent le site. Ils jetèrent un pont au point de rupture de la chaussée, protégé par un portail en fer forgé. La voie romaine dégagée laissait apparaître les ornières creusées par les nombreux chars dans la pierre calcaire, de nombreuses traces de pic et un petit refuge pour les piétons. Aujourd'hui, la nature a de nouveau envahi le site.

Ronces et orties le cachent.

23 - Ici passait la voie romaine de Genève à Vienne, au 1er s. avant J. C. Elle fut remplacée par un chemin qui fut emporté par les eaux en 1730, en face de l'île Notre-Dame, entre les ruisseaux d'Albigny et de Saint-Nicolas. A partir de 1850, l'ancienne route de Seyssel à Vens, devenue route de Chautagne, fut protégée des

eaux par la digue de Savoie.

Mais ce fut le port de Condate qui donna son importance à la route. Depuis Condate, on franchissait également le Rhône. Condate fut supplanté par la suite par Seyssel.

24 - Il se pourrait que cette niche soit en liaison avec celle, plus petite, que l'on peut encore remarquer dans la falaise de mollasse qui supporte le château de Châtel à Usinens, au passage des Usses, mettant en relation l'Albanais, la Chautagne, la Semine et le Pays de Gex.

La niche creusée dans le rocher sur la voie romaine du Val de Fier mesurait 1,10 m de haut, 0,4 m de large et 0,54 m de profondeur. Elle était plutôt destinée à abriter le voyageur. Elle fut détruite lors de la construction de la route moderne.

La niche de Notre-Dame de la Rochette était trois fois plus petite que la précédente. Celle du château de Châtel était bien plus petite encore.

- 25 Les Vierges noires, nombreuses dans le monde, ne se réfèrent pas à quelque culte exotique, mais plutôt à des statues très anciennes, taillées dans un bois dur, patiné et noirci par le temps. A Seyssel, la tête de la Vierge et celle de l'enfant sont en chêne. Elles émergent d'une riche draperie brodée en bois ordinaire, selon Mollié (abbé), Le Centenaire de N. D. du Pont, 1856-1956, cité par François Burdeyron et Hélène Tossan, op. cit., p. 193.
- 26 Depuis, l'ancienne statue en bois de la Vierge noire de Seyssel a trouvé sa place dans l'église de Seyssel - Ain.
- зиг le fleuve, cité par François Burdeyron et Hélène Tossan, ibid., p. 193.
- 28 Projet de l'ingénieur Reydellet des Ponts et Chaussées, 1824, cité par F. Burdeyron et H. Tossan, op. cit., p. 102.

Aix-les-Bains en 1561 : aperçu démographique

En 1560, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert décida la modernisation de ses états, et la réorganisation de ses finances. Il importa dans le Duché un nouvel impôt indirect, la gabelle (impôt sur le sel), qui existait en Piémont. Chaque foyer était tenu d'acheter une quantité minimun de sel à l'Etat, qui possédait le monopole de la vente.

Pour asseoir cette nouvelle imposition, il fit procéder dans toute la Savoie à un recensement général de la population et du cheptel afin de déterminer les quantités de sel à distribuer à chaque foyer.

Le document qui en résulte, unique en son

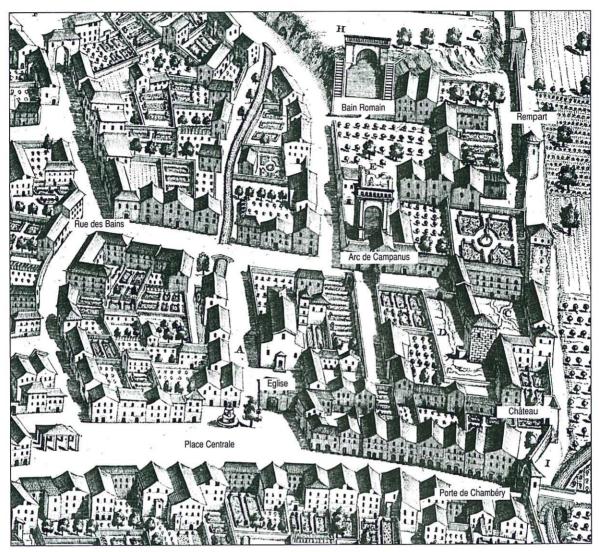
genre, est une source de premier ordre pour les études démographiques sur la Savoie. Il comporte, pour chaque famille, les noms et prénoms de tous les habitants, ainsi que les liens de parenté, signale les enfants naturels, les enfants de moins de 5 ans qui étaient exempts, ainsi que les



L'entrée de la ville d'Aix du côté de la rue de Chambéry, vers 1850, d'après Chasselou. On aperçoit dans le fond la tour ronde dite des Archives, accolée aux remparts.

Aix-les-Bains en 1561

Aix en 1674 d'après le Theatrum Sabaudiae



domestiques. Le recensement dénombre aussi les membres du clergé, les nobles, bourgeois, et indique la qualité des chefs de famille lorsqu'il y a lieu (messire, commendable, maître...). Sont également signalés les pauvres (dans la gêne) et les pauvres et misérables (qui ne possèdent rien).

La plupart des recensements font, parmi les animaux, la distinction entre les «moges» (génisses en patois), «mogeons» (veaux de moins d'un an), vaches et bœufs, ovins et caprins, équidés. Pour Aix, seules trois catégories sont prises en compte : les vaches, bœufs et moutons.

Le recensement fut effectué par les vicaires des paroisses d'Aix, sous les ordres du châtelain et syndic Claude Rey et du co-syndic Antoine Masson, en avril 1561. Le travail exécuté dans des conditions sommaires, en 9 jours, à des fins fiscales, ne peut être considéré comme totalement fiable. Toutefois, il permet une étude statistique précise de la population d'Aix dans ce XVI^e siècle, souvent méconnu.

Le bourg d'Aix

a population d'Aix, soit 1095 habitants pour 315 foyers, se répartit entre le centre, appelé la ville, auquel est accolé un faubourg (Saint-Hippolyte, actuellement le quartier entourant la route de Mouxy), et une dizaine de hameaux nommément désignés dans le document. A titre indicatif, on peut relever les chiffres de population de 1729, 1500 habitants, et 1802, 1678 habitants. N'oublions pas que la période est sujette à des pestes récurrentes, dont la dernière fit des ravages en 1564.

A i x - l e s - B a i n s e n 1561

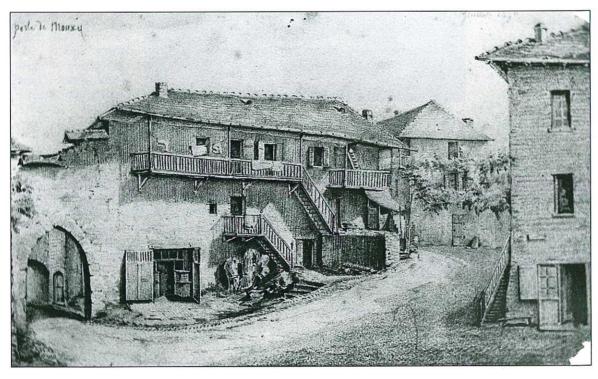
La petite ville d'Aix, encore entourée de ses remparts, occupe une aire géographique restreinte, circonscrite entre la rue du Casino à l'ouest, la rue Daquin (ou plutôt l'ancien cours de la Chaudanne, actuellement canalisé) et la rue Davat à l'est ; les remparts passent ensuite derrière les Thermes, pour englober les sources, et redescendent par le boulevard Berthollet, puis obliquent pour rejoindre la rue du Casino en longeant l'actuel parc des Thermes, alors hors la ville.

On peut avoir une idée assez précise de la géographie urbaine au travers du croquis dessiné par Borgognio, en 1674, pour le Theatrum Sabaudiae. La ville possède en son centre un château, reconstruit après la destruction opérée par les troupes de Philippe de Bresse en 1491. Il est entouré de fossés et adossé aux remparts extérieurs. A ses côtés, l'église, de style gothique tardif, vient d'être reconstruite suite à un incendie mentionné dans l'acte transformant le prieuré en collégiale, daté de 1513. La collégiale, dirigée par un chapitre de douze chanoines était sous le patronage de la maison de Seyssel.

Les rues sont étroites et tortueuses, sans véritable place dégagée, si ce n'est la place Centrale (Place Carnot). Une seconde petite place s'organise autour des restes de la piscine romaine (alors appelée Bain de César). Les plus belles maisons se situent autour de la place, et une maison forte, dite du «Mollard» (dont il reste une tour sur la rue Daquin), surveille l'entrée nord de la ville.

Les remparts s'ouvrent par quatre portes : la porte de Chambéry, à l'entrée de l'actuelle rue Albert Ier, accompagnée d'une tour circulaire, se trouve sur la route principale qui traverse la ville en provenance de Chambéry, ressort par une seconde porte au début de la rue Daquin, et se poursuit en direction d'Annecy. Une troisième porte, rue Davat, vers l'actuel laboratoire, ouvre la ville sur les vignobles des Côtes. Enfin, une dernière porte, sur le faubourg de Saint-Hippolyte, donne accès à Mouxy.

Le Faubourg est une exception héritée du temps où Saint-Hippolyte, paroisse à part entière dominée par une maison forte et une église, constituait un petit village. En 1561, le faubourg garde le privilège d'être une paroisse, mais est desservi par un vicaire provenant du chapitre de la collégiale d'Aix. Quelques fermes éparses se logent le long de la route principale en direction de Chambéry et de l'autre côté en direction d'Annecy.



Dessin du début XIX^e sur lequel on peut encore voir la porte de Mouxy, sur la rue Georges1^{er}.

Le centre ville et le faubourg abritent une population de 506 personnes qui constituent 119 foyers, soit 46 % de la population du mandement.

Le mandement d'Aix possède en outre une dizaine de hameaux, plus ou moins bien identifiés. Le plus important, Saint-Simond, est une paroisse très ancienne. On compte 125 habitants dans le village, répartis en 18

foyers. Par ordre d'importance géographique, viennent ensuite les villages du bord du lac : Puer (91 personnes), Choudy (87 hab.) et Lafin (86 hab.) qui fait partie de paroisse de Saint-Hippolyte. Les autres hameaux sont des amas secondaires de petite importance n'abritant parfois qu'une ou deux familles : Les Murguet (43 hab., familles) Créchy Remier (8 hab., 2 familles); Cornin (24 hab., 5 familles); Les Simons (42 hab., 9 familles); Les Massonnats (44 hab., 5 familles); Les Thonnyns (39

hab., 6 familles) ; Marlioz manque à l'appel dans ce document.

Seuls les villages des Thonnyns (vers les Massonnats), et de Créchy Remier (vers les Murguets) ont aujourd'hui disparu.

La situation d'Aix, au niveau administratif, est compliquée. Aix est un mandement, soit une subdivision du Duché. Le mandement comprend deux fiefs, pour ce qui concerne l'actuelle ville. Le fief d'Aix, qui dépend de la famille de Seyssel est alors une baronnie, dont le tenant du titre est, depuis 1536, Charles de Seyssel La Chambre, douzième seigneur d'Aix et troisième baron, ancien capitaine des galères

du roi de France Charles IX et, depuis le retour de la Savoie à ses Ducs après le traité de Cateau-Cambrésis, au service du Duc Emmanuel-Philibert. Charles de Seyssel ne réside pas à Aix, où il est représenté par son châtelain noble Claude Rey.

Le second fief est celui de Saint-Pol, avec son petit château (les fondations de cette maison forte se trouvent sous la Villa

Chevalley), inféodé à la famille de Mouxy, qui prête hommage aux de Seyssel pour leur fief.

Du point de vue religieux les choses sont aussi complexes. Trois paroisses se disputent le territoire les âmes. Sainte-Marie d'Aix, dont le desservant est un des chanoines de la collégiale, qui partage son église avec le chapitre ; Saint-Hippolyte, avec sa petite église et son cimetière, desservie par un chanoine-vicaire du dont chapitre dépendent aussi Pugny et Lafin ; Saint-Simond

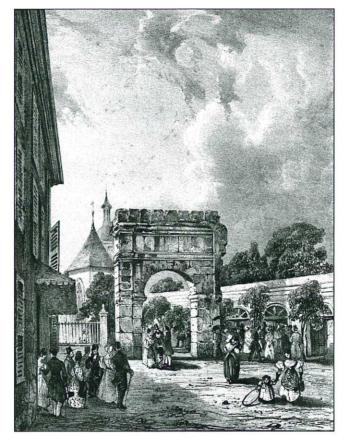
(Saint-Sigismond) qui possède aussi une petite église et un cimetière.

De toute façon, à cette époque, la notion de territoire géographique n'est pas encore très affirmée, et les hommes appartiennent davantage à une communauté (assemblée de communiers, paroisse, confrérie...), qu'à un territoire, et chacun sait bien à qui il faut payer dîmes et redevances seigneuriales.

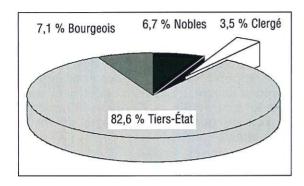
Composition sociale de la population

La Noblesse

La population aixoise du XVIe siècle est



A i x - l e s - B a i n s e n 1561



encore très hiérarchisée. Au sommet de la pyramide nous trouvons le Baron de Seyssel, seigneur du lieu. Il ne vit pas à Aix, mais son château est habité par Demoyselle Yolande et sa fille, ainsi que deux serviteurs et une «turque» (probablement une esclave ramenée par Charles de Seyssel, en butin de guerre, lorsqu'il était capitaine des galères de Charles IX).

La noblesse aixoise se compose de six familles. Deux d'entre elles sont de la branche des de Mouxy : noble Anthoyne de Mouxy de Pugny, qui vit avec son frère et sa sœur «donnée», c'est-à-dire fille naturelle, ainsi qu'une chambrière ; Dame Philiberte Odinette, veuve du seigneur de Saint-Pol, avec ses enfants dont un fils naturel de son mari. Mais aussi la famille de Françoise d'Orlié, veuve de Noble

Anthoine Demoux. Les d'Orlié étaient titulaires du fief de Saint-Innocent; la famille de la Pallud, représentée par Claude de la Pallud, veuve de Charles de la Pallud et ses enfants, dont la famille possédait le fief de Tresserve; noble Claude Rey, qui était fermier du baron de Seyssel, et ses enfants; noble Loys Bocquet et sa femme, qui vivent chez un chanoine.

Les nobles d'Aix ne semblent pas vivre dans l'aisance. Noble Claude Rey, qui possède la charge de fermier du seigneur d'Aix, peut se prévaloir d'entretenir une chambrière et de posséder un troupeau de dix vaches pour une famille de trois personnes. Mais la famille de la Pallud n'a qu'un serviteur et une chambrière, ainsi qu'un cheptel de 7 vaches, la famille

d'Orlié nourrit un berger et une chambrière pour 6 personnes, et la famille du seigneur de Saint-Pol n'a que deux serviteurs et une vache.

Le Clergé

Très présent à Aix, depuis la transformation du prieuré en collégiale par Claude de Seyssel, le clergé est représenté par douze chanoines et prêtres qui, eux, semblent jouir d'une meilleure condition sociale. On peut citer en exemple Jehan Masson, chanoine, qui vit avec ses parents, qualifiés de commendables, ses trois frères et sœurs, servis par 2 serviteurs et une chambrière et pouvant compter sur un cheptel de 6 vaches et deux bœufs. Autre exemple, celui du chanoine et prêtre Cristoffle Berthier, qui habite chez sa mère en compagnie de ses deux frères âgés de quatre et deux ans, ce qui laisse présumer de la jeunesse du personnage, avec deux chambrières, un serviteur, et un cheptel de 9 vaches. Le chanoine Jehan Cayn a, pour lui seul, deux serviteurs, une chambrière et un troupeau de 8 vaches et 2 bœufs.

Le Tiers Etat

Le reste de la population, formant le Tiers Etat, se compose de bourgeois, de gens de métiers, d'agriculteurs, de serviteurs, et des pauvres.

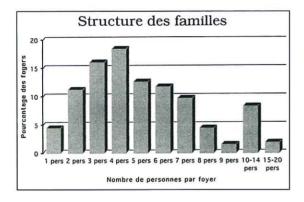
La bourgeoisie n'est pas à proprement parler un état, mais une condition sociale, héréditaire, qui n'a pas non plus de relation avec l'exercice d'un métier.

On compte 12 familles qualifiées de bourgeoises à Aix. Parmi elles, deux familles de notaire, le

meunier du baron de Seyssel qui fait aussi partie des pauvres exempts de l'impôt, et un «chevaucheur de son altesse». Le reste des familles bourgeoises n'a pas, semble-til, de métier particulier, mais beaucoup possèdent un petit cheptel.

Les gens de métiers sont souvent qualifiés de Maître dans le recensement. On trouve à Aix, un apothicaire, un barbier, un cordonnier, un couturier, un mercier, un maréLe château des barons d'Aix, vers 1840. chal-ferrant, un maçon, deux serruriers, et deux notaires. Ce sont les corps de métiers d'un petit bourg, métiers de service à la population ou complémentaires de la vie rurale. A ces hommes de l'art il faut ajouter 39 serviteurs ou serviteurs-bergers, qui pour la plupart doivent être des valets de ferme, qui travaillent aussi bien pour des familles riches que pour des familles qualifiées de pauvres, et 39 chambrières. Le reste de la population vit de l'agriculture ou de mendicité.

A noter qu'on ne trouve aucune trace de corps de métier ayant trait à une quelconque activité thermale, ni aubergiste, ni cafetier...



Structure des Familles

On aperçoit, au travers du recensement, une grande diversité dans la composition des familles. 18 % des foyers sont constitués de 4 individus. 16 % en ont 3 et 13 % 5. La plupart des foyers, soit 47 %, regroupent donc entre 3 et 5 individus. Les foyers d'une seule ou de deux personnes sont rares, moins de 16 % du total et les familles nombreuses, plus de 5 individus, constituent 37 % des foyers. A noter un petit sommet statistique pour les foyers de 10 à 14 personnes, qui représentent 8 % du total

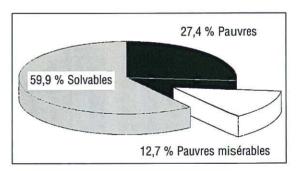
Les familles nombreuses sont davantage des clans tribaux que des familles. On trouve parmi elles des familles de trois générations, où tous les frères et sœurs vivent sous le même toit avec femmes et enfants. Aucune famille ne dépasse trois générations. Les mariages sont tardifs à cette époque, puisqu'il faut attendre l'héritage pour pouvoir s'installer, et l'espérance de vie est réduite. La famille Vidal, à Saint-

Simond, fait cohabiter 19 personnes, sur trois générations.

La répartition géographique des familles nous apprend que les familles nombreuses habitent davantage les fermes des hameaux que le centre ville. A Choudy, le nombre moyen de personnes par foyer atteint 7 individus.

Les enfants naturels vivent avec leur famille et sont qualifiés d'enfants «donnés». On en compte 4 sur l'ensemble de la population. Les terminologies du recensement font parfois apparaître, au travers d'expressions poétiques, des traits de personnalité, telle George, veuve de feu Jehan Passin, «transportée d'entendement».

Le recensement distingue les enfants de moins de 5 ans des adultes soumis à l'impôt. Cela nous donne un indice sur la pyramide des âges de la population aixoise, sans nous permettre une véritable étude. Il faudrait compléter la source avec un registre paroissial des décès. Les enfants de moins de cinq ans représentent 17% des individus: la population est donc très jeune. Cette impression est confortée par le nombre restreint de familles où ne cohabite que deux générations.



Etat de la richesse de la population

Le document distingue les foyers solvables, des pauvres et pauvres misérables, qui sont exempts de l'impôt. Sur le total de la population, y compris les hameaux, on dénombre 284 pauvres soit 30 % de la population auxquels s'ajoutent 13% de pauvres misérables. Il ne reste que 60 % de la population globale faisant partie d'une famille dite solvable.

Les pauvres et pauvres-misérables se concentrent essentiellement dans le centre



L'Arc de
Campanus
engoncé dans
la grange des
barons d'Aix
et le Choeur
gothique
flambloyant
de la collégiale, sur un
dessin de
Prosper
Dunant.

ville où la part de la population solvable se réduit à 41 %. Cela tient au fait que la pauvreté est la conséquence de l'absence de terres, et que les familles sans biens habitent la ville plutôt que la campagne. Les villages les plus riches sont les Murguet (86 % de solvables et seulement 6 pauvres), Saint-Simond qui a aussi 86 % de solvables, Lafin avec 70 % de solvables, Choudy 67 % de solvables. On notera le cas de Cornin où n'habitent que 5 familles toutes pauvres ou pauvres-misérables. Le hameau d'ailleurs appelé Cornin ou Teppes, c'est dire si les terres occupées par les marais du Tillet sont incultes! Toutefois, seule Ayma Balnettaz, habitant Aix, est dite mendiante à l'aumône, et un Petrolet, serviteur berger, dont l'expression «Le tenant pour Dieu», semble signifier qu'il est nourri par charité. Le nombre de serviteurs ou de chambrières ne peut guère être utilisé comme un critère de richesse. Il semble toutefois que les foyers possédant des domestiques soient plus nombreux au centre ville que dans les hameaux. Les chambrières et serviteurs représentent 7 % de la population, soit une proportion suffisamment importante pour que l'on se pose la question de leur véritable état. D'ailleurs, de nombreuses

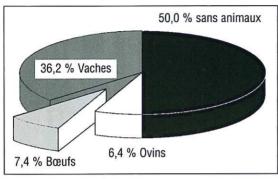
familles dites pauvres ont des serviteurs, qui font office de valets de ferme et sont nourris au même titre qu'un membre de la famille.

La richesse des familles aixoises en ce XVI^e siècle peut être aussi étudiée en fonction du cheptel dont chacune dispose, et qui est recensé par le document. Seuls sont compris les ovins, caprins et bovins, qui étaient consommateurs de sel. Les volailles et porcins sont absents du document.

Au total, Aix possède un cheptel de 355 vaches, 47 bœufs et 387 ovins. On peut noter la parité entre les ovins et les bovins, qui laisse entrevoir une terre suffisamment riche, les moutons étant l'apanage des pays pauvres, sans pâturages suffisants. Le nombre important de bœufs suppose des terres de labour conséquentes.

En moyenne, les aixois disposent d'une vache et d'un ovin pour trois habitants. Mais la répartition du cheptel est inégale : seulement 49 % des foyers ont des vaches, 30 % des ovins et 11 % des bœufs. 12 % des familles n'ont pas de cheptel. En affinant les statistiques et en toute logique on

s'aperçoit que ce sont les familles du centre qui ont le moins d'animaux, puisque la moitié d'entre elles n'en ont pas du tout. Mais une part importante, 36 % des familles du centre, ont des vaches qu'elles doivent entretenir dans les fermes alentour. Les habitants du bourg centre prisent peu les moutons, puisque 6 % des foyers seule-



ment en possèdent.

A Puer, l'on ne trouve que des vaches et 85% des familles en élèvent. La proportion entre les vaches et les ovins est équilibrée dans les villages du bord du lac (Choudy, les Murguet, Lafin, ...), avec une légère prédominance pour les vaches. Par contre, elle s'inverse à l'Est avec une majorité d'ovins aux Simons, aux Massonnats.

Quant aux bœufs, qui indiquent des travaux de labours, ou une mise en culture des terres, on trouve leurs plus fortes proportions du côté des Massonnats (25 % du cheptel), aux Simons (30 %).et à Saint-Simond (18,4 %). On pourrait en conclure que les villages des hauteurs d'Aix ont des terres meilleures (les bords du lac sont à cette époque marécageux), mises en culture, et que les pâturages sont rares. Les ovins peuvent se contenter des talus.

Les troupeaux sont constitués de peu d'animaux en général. Deux tiers des troupeaux ont de 2 à 4 vaches. Deux seulement dépassent les 10. Quant aux bœufs, la proportion est d'une paire par propriétaire : il ne s'agit donc pas d'un élevage. La situation est plus complexe pour les ovins : on trouve 38 % des propriétaires avec moins de 4 moutons. Cela suppose un usage exclusivement familial. Par contre, 60 % des troupeaux ont entre 5 et 20 animaux et 3 en ont plus. Il s'agit là d'éleveurs qui exportent et ne pratiquent pas une agriculture vivrière.

On aperçoit au travers de ce recensement, une population assez hétéroclite, partagée entre un bourg centre où cohabitent quelques nobles assez pauvres, un clergé important et aisé, une bourgeoisie rurale, et quelques artisans et hommes de métiers mais aussi une kyrielle de familles plus ou moins riches, vivant des terres des hameaux. Les familles ont peu de membres, et sont souvent déséquilibrées par des veuvages, avec une population jeune. Le recours aux domestiques est fréquent.

A côté du bourg, les hameaux se démarquent et se présentent comme des villages ruraux, ayant des familles plus importantes qui se consacrent à l'agriculture. Une disparité existe entre les villages du bord du lac, davantage tournés vers l'élevage, et les villages des hauteurs, où vivent plus de cultivateurs. Saint-Simond semble à part, avec sa population nombreuse et son agriculture équilibrée.

Joël LAGRANGE

Les Gorges du Sierroz: un patrimoine oublié.

L'environnement d'Aix-les-Bains, comblé par la nature et patiemment mis en valeur par les hommes, offre de larges potentialités. Aux sources thermales qui guérissent, au Revard qui, comme l'affirmait déja le docteur Monard, «régénère», au plan d'eau du lac du Bourget dont les rives sont restées partiellement intactes, répondent les paysages reposants de Corsuet, Tresserve ou de la campagne bocagée.

ais qui a arpenté les gorges du Sierroz, à seulement quelques minutes d'Aix, sur la commune de Grésy? Depuis leur fermeture au public en 1980, elles semblent tombées dans l'oubli. Pourtant, on trouve là un site naturel remarquable, haut lieu du romantisme naissant, métamorphosé par le tourisme et qui mériterait très certainement une réhabilitation comme l'évoque une série de projets.

Un site naturel original

Infime partie du cours du Sierroz, les Gorges, implantées sur la commune de Grésy-sur-Aix, à l'aval de la confluence avec la Deisse, sont l'œuvre d'une rivière au parcours surprenant. Le site présente toutes les caractéristiques d'un canyon calcaire, doté d'une faune et d'une flore très riches.

De dimensions modestes - 17 km environ - le Sierroz offre cependant, à travers son bassin, un bon résumé des paysages de la région aixoise.

Il prend sa source sur le plateau du Revard, vers 1350 m. d'altitude, au lieu-dit les «Chalets de Crolles», drainant au passage le surplus d'eau de la tourbière des Creusates, puis dévale, en direction du Nord-Ouest, la bordure occidentale des Bauges. Lorsqu'il reçoit sur la commune du Montcel le petit affluent de la Monderesse, il bifurque vers le Sud-Ouest, attiré par le

vaste synclinal occupant

l'espace entre les anticlinaux forêt de Corsuet - montagne de la Biolle d'une part et Revard d'autre part, dans la zone de jonction entre le massif jurassien finissant et les premières

pentes préalpines. La rivière érode et s'enfonce dans les dépôts gréseux et molassiques tertiaires parsemés de placages alluviaux quaternaires. Ainsi s'expliquent les premières gorges du Sierroz, en amont de Grésy-sur-Aix, bien connues de ceux qui empruntent la RD 911 en direction de Cusy.

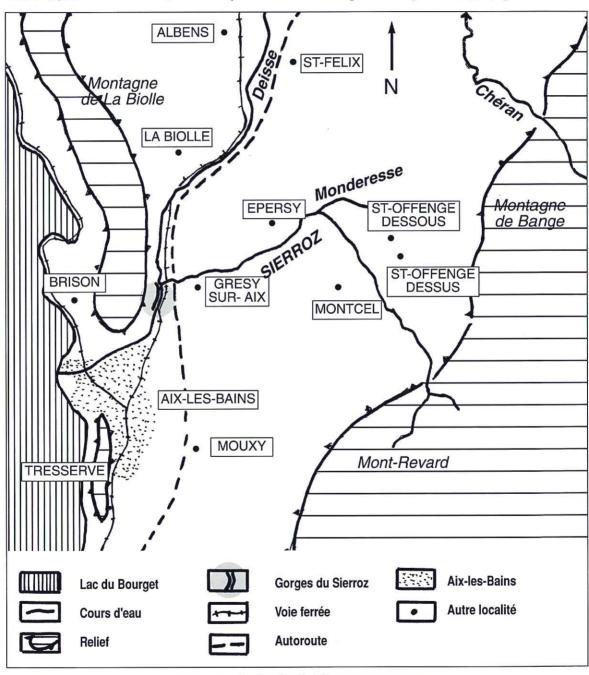
LEREVE

Par contre, en aval de Grésy, immédiatement après la confluence entre Sierroz et Deisse, le décor géologique change sur environ 1,4 km et offre un deuxième tronçon de gorges plus marquées, inaccessibles par la route et objet de notre étude. Ici, le Sierroz a entaillé le versant oriental de l'anticlinal calcaire de Corsuet, probablement par surimposition comme disent les géologues : la rivière s'est installée d'abord sur d'épaisses couches de remblaiement qu'elle a progressivement entaillées pour finalement s'enfoncer en gorge dans le calcaire urgonien sous-jacent.

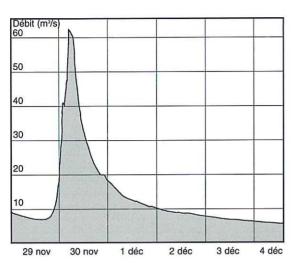
Au sortir de ce passage, la rivière traverse les quartiers Nord de l'agglomération aixoise en ayant édifié, la pente étant maintenant dérisoire, de vastes dépôts alluviaux qui constituent, selon Paul Mougin, un immense cône de déjection d'environ 180 hectares, une sorte de triangle dont le sommet se trouverait à Saint-Simond et la base le long du lac sur 2,5 km de développement, avec prolongement sous-lacustre.

Le débit de la rivière est capricieux, d'où l'image de torrent accolée au Sierroz : à l'étiage, il ne coule qu'un mince filet d'eau (0,500 m³/ seconde). On a déja vu le

Sierroz quasiment à sec, en 1826 par exemple. Le docteur Ordinaire, bon observateur de la vie savoyarde, laisse le témoignage de la «Cascade de Grésy» sans eau en 1840. L'indigence pluviométrique peut être encore accentuée par les captages sauvages le long du cours d'eau, pour l'arrosage des jardins et surtout pour l'irrigation agricole. A l'inverse, une météo différente (pluies, fonte des neiges...), combinée à la forte pente moyenne (6,3%) peut déclen-



Le Bassin du Sierroz



Une rivière fantasque : débit du Sierroz à Aix-les-Bains (du 29 novembre au 4 décembre 1996) Source : Services Techniques Municipaux

cher des crues redoutées donnant des débits impressionnants, capables d'atteintre 87,7 m³/ seconde (1990). Les 6 journées de novembre-décembre 1996 représentées sur le schéma donnent une image inquiétante : en quelques heures le débit du Sierroz est multiplié par plus de 9, pour retomber dans les mêmes proportions, mais en 2 jours cette fois.

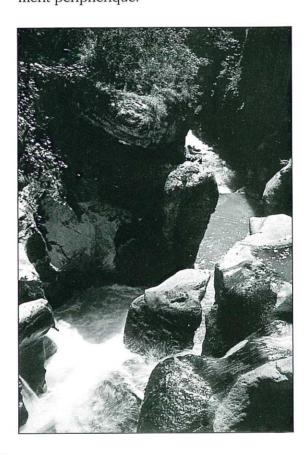
Impressionnantes sont les Gorges de Grésy. Sur plus d'un km, deux parois calcaires de 8 à 20 m de hauteur se font face, espacées au maximum de 13 m et au minimum de 4, au «Saut du marchand», ainsi appelé en souvenir des contrebandiers qui tentaient, pas toujours avec succès, de franchir ce fossé pour échapper à des contrôles policiers.

L'endroit a beaucoup inspiré sur un mode littéraire. «On dirait que la terre s'est ici écartée pour laisser passer la rivière et pour que s'y reflète le soleil que filtre une végétation luxuriante» écrit Nadia Noé-Chapuis, tandis que Renée Pailleron nous fait part de ses impressions dans «Les plus beaux sites de Savoie»: «ici, au sortir de la cascade, tout bouillonnant encore de la masse d'eau immense qu'il reçoit, ses eaux vertes et écumantes se précipitent furieusement contre les blocs de pierre qui entravent son passage ; il tourbillonne dans des trous profonds qu'il s'est creusés, et s'enfuit au loin, bondissant d'un rocher à l'autre dans des passages si étroits que ses eaux tumultueuses semblent en certains endroits s'engouffrer dans les entrailles de la terre».

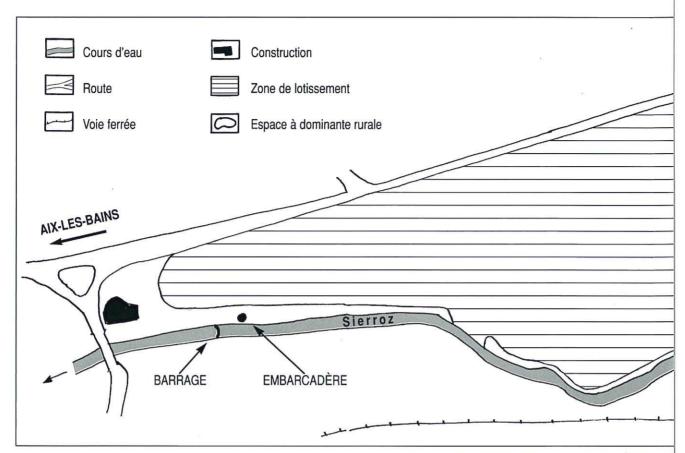
LEREVE

Scientifiquement parlant, nous sommes en présence d'un canyon, une vallée à flancs raides, un véritable trait de scie entre des parois calcaires. Et les géomorphologues d'expliquer :





L'érosion fluviale en action dans les gorges.



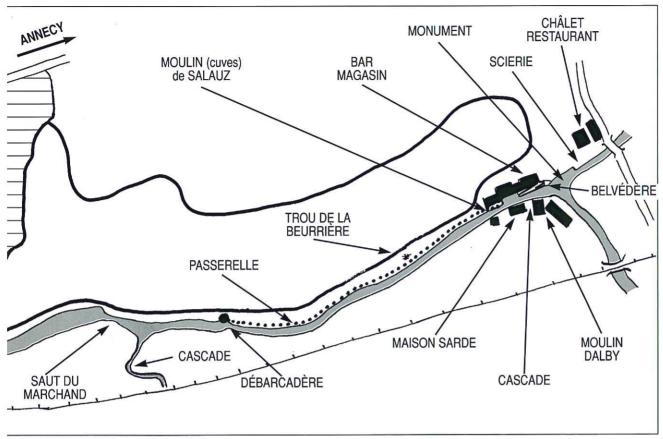
Les aménagements des Gorges du Sierroz en 1978. (Plan sim

Ces gorges, outre leur paysage minéral, recèlent une grande richesse animale et végétale. Le Sierroz est d'abord une rivière poissonneuse. Le CAUE a recensé un large éventail : truites arc-en-ciel et fario (qui viennent y frayer), chabots, loches franches, vairons, blageons. Cette richesse justifie le classement de la portion du Sierroz en catégorie B : «un cours d'eau de bonne qualité permettant la vie piscicole, favorable aux salmonidés avec, en théorie, un taux d'oxygéne supérieur ou égal à 7 mg/litre.. Cela, malheureusement, n'exclut pas des risques liés à des arrivées d'eau moins bonne, normalement ou accidentellement (la Deisse inquiète parfois par ses apports de nitrates d'origine agricole). Bien plus : depuis 1990, le Sierroz bénéficie de l'appellation «rivière à migrateurs» entre sa confluence avec la Monderesse et son embouchure. Traduction pratique: tous les ouvrages ou seuils d'au moins 20 cm construits dans la rivière doivent être équipés de «dispositifs assurant la circulation des poissons migrateurs». Pour veiller à la qualité de l'eau, avait été envisagée la

constitution d'un syndicat des communes du bassin versant. Finalement, depuis juillet 1997, c'est le SILB qui est chargé de superviser la surveillance et l'entretien du cours d'eau.

Le site est aussi littéralement submergé par une végétation

abondante, une garantie d'inviolabilité, à l'intérieur comme le long des gorges où persiste une bande forestière de chênes et de charmes rescapés des défrichements opérés pour l'agriculture, l'habitat ou les activités tertiaires. «Dans le sous-bois : fusain, chèvrefeuille, aubépine, houx, bois, entretiennent une strate arbustive favorable à certaines espèces d'oiseaux». Le CAUE dresse une liste impressionnante de plus de 20 types d'oiseaux parmi lesquels le troglodyte mignon, la tourterelle turque et la mésange bleue. Une véritable réserve ornithologique!



i extrait du cadastre de Grésy-sur-Aix). Echelle 1cm = 10 m.



Le site de la «Cascade de Grésy» (début XIX° siècle)

On comprend, dans ces conditions, tout l'intérêt de mettre en valeur un endroit combinant aussi harmonieusement l'eau, la géologie, la végétation et la faune fluviale ou terrestre.

Pourtant, les premiers occupants des gorges ne sont pas des esthètes. Le Sierroz est leur outil de travail puisqu'ils utilisent la force hydraulique pour mettre en mouvement des moulins. Une chose des plus coud'utilisation de l'eau. Il a été malheureusement ravagé par un incendie dans les années 1960.

En somme, une occupation modeste et habituelle pour un site prometteur, totalement bouleversé par l'irruption du tourisme



Les cuves très endommagées du Moulin de Salauz. (vers 1914)

> rantes à l'époque puisque «L'association des amis des moulins savoyards» estime qu'en 1900 fonctionnaient 1700 installations dans le département pour la farine panifiable ou pour tout autre usage : huilerie, fromagerie, battage des céréales, tournerie de bois, broyage pour la chaux ou le ciment... Chaque moulin était un modèle unique et le Sierroz n'échappait pas à la règle car on trouvait 6 ou 7 moulins à Grésy, au XIX° siècle. Celui de Salauz, construit il y a plus de deux siècles, en rive droite en contrebas du belvédère de la cascade, comporte des meules et des pressoirs actionnés de manière originale : 2 grosses cuves suspendues (il reste les lambeaux d'une) se remplissaient alternativement d'eau et leur système de balancier actionnait la meule de l'huilerie. Sur la rive gauche, le moulin Dalby tout en hauteur, correspondait à une forme plus classique

Un lieu romantique

u plan de la notoriété, le site des Gorges du Sierroz, dénommé alors «Cascade de Grésy», a connu une évolution parallèle à celle de la station thermale aixoise voisine. A partir de la fin du XIX° siècle, des découvreurs curieux l'évoquent dans leurs lettres ou leurs livres, ce qui attire des personnes de renom alors aux «eaux» à Aix-les-Bains, tout heureuses de passer un moment agréable au cours d'une excursion facilement accessible. Dans ce processus, ici comme à Aix, la famille Napoléon tient une place essentielle.

Une des premières descriptions du site figure dans l'ouvrage de Horace-Bénédict De Saussure «Voyage dans les Alpes, 1779-1796». Le scientifique suisse,

Les Gorges du

fort connu à l'époque après sa participation à la seconde ascension du Mont-Blanc, écrit : «La route de Rumilly à Aix ne présente rien de remarquable, si ce n'est qu'à une demi-lieue de cette ville on traverse un ruisseau qui a mis à découvert les bancs de pierre calcaire sur lesquels il passe... Il forme là des cascades vraiment pittoresques auprès d'un moulin qu'on laisse à gauche en venant à Aix. Les amateurs des tableaux de ce genre doivent s'arrêter vis-à-vis de ce moulin et y aller jouir de ce charmant spectacle».

Parallèlement cette fin du XVIIIe et ce début du XIXe siècle correspondent à l'essor du courant romantique qui découvre la nature à la fois comme source d'inspiration des artistes et comme miroir des interrogations existentielles de l'homme. Une nature que l'on aime belle et inquiétante à la fois, susceptible de créer des sensations fortes par ses paysages et les risques encourus pour les découvrir. Une nature qui fait peur et qui attire. Les gorges du Sierroz correspondent précisément au goût du jour, d'autant qu'en 1807 un accident a conféré

à l'endroit une dimension angoissante. Un meunier, Pierre Rey, s'est tué en tombant dans le «Trou de la beurrière», alors qu'il rentrait d'Aix en pleine nuit. Peut-être avait-il un peu forcé sur la boisson et de ce fait sa marche avaitelle perdu de sa précision? est-il, Toujours mode romantique aidant, qu'on avait idéalisé cette disparition: c'est au retour d'une escapade amoureuse qu'il aurait glissé sur les rochers et sa fiancée, atterrée par la nouvelle, se serait jetée volontairement dans le Sierroz! Une nature potentiellement dangereuse, l'exaltation des sentiments, un destin tragique rendant le bonheur impossible : autant d'éléments qui fascinent les romantiques. Est-ce un hasard si Lamartine, dans son livre «Raphaël», a choisi le site de la «Grotte de la beurrière»

Les gorges sont peu éloignées d'Aixles-Bains. En un après-midi, c'est l'occasion

pour les adieux de son héros à Julie : «Nous

redescendîmes par de longs plateaux boisés

jusqu'au lit écumant d'une cascade».

d'une courte excursion pour les oisifs de la station thermale avides de découvrir les alentours. Le Revard, avant 1892, étant inabordable, faute de moyens d'accès (même si des sportifs comme De Saussure en avaient fait l'ascension en 1790); le lac étant margina-

lisé, même si l'on pouvait tenter une excursion vers Hautecombe, malgré les risques toujours possibles de «traverse» : tout concourait donc à faire du site du Sierroz un lieu facile à découvrir. D'ailleurs un fait divers tragique lui donna une dimension nationale.

LEREVE

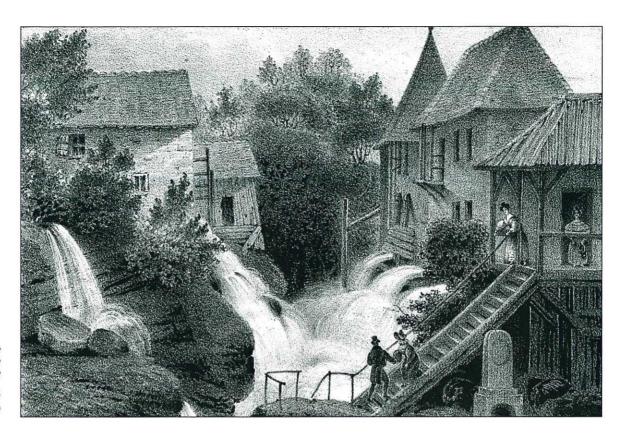
Cet événement est lié à la présence à Aix-les-Bains des «Napoléonides», ces membres remuants de la famille impériale. Parmi eux, Hortense de Beauharnais, la fille de la première épouse de Napoléon Ier, mariée à un frère de l'empereur, Louis, éphémère roi de Hollande. Hortense n'aimait ni la Hollande, ni son mari. En 1810,

> elle se trouve débarassée des deux par une abdication et une séparation. Elle apprécie Aix-les-Bains où elle passe les étés de 1810, 1811, 1813 et 1815. Résidant à la fameuse villa Chevalley, elle est très entourée, en

particulier par son «consolateur attitré» Charles de Flahaut et par une «dame de compagnie», Adèle de Broc, qui la suit dans tous ses déplacements.

Le 10 juin 1813 se produit la tragédie du Sierroz, racontée par le «Journal du Mont-Blanc» dans son édition du lendemain. «Nous sommes dans la consternation de l'accident affreux dont Mme la baronne de Broc, dame de S.M. la reine

Hortense, vient d'être victime. Hier jeudi, à trois beures, S.M., accompagnée des personnes de sa Maison, est allée visiter la cascade de Grésy à une lieue de cette ville. La reine venait de se placer sur un plateau, formé par des rochers d'où l'on voit sans danger l'ensemble de cette cascade. Mme la baronne de Broc, conduite par le paysan qui fait voir ordinairement ce lieu, traversa une partie du torrent sur une Le monument érigé à la mémoire d'Adèle de Broc



Une vue romantique du site de Grésy. (Milieu XIX^e siècle)

très large planche qui sert de pont ; elle fit un faux pas et tomba dans un gouffre très profond où l'eau bouillonnait avec tant de violence qu'elle disparut à l'instant... Tous les secours de l'art ont été prodigués, mais elle n'a plus donné aucun signe de vie et tout a prouvé qu'elle a péri par la violence de la chute dès le premier moment...»

Le retentissement de l'accident est extrême. La presse l'évoque largement ; le ministre de la police Savary, pourtant peu expansif, parle d'une «fâcheuse catastrophe» ; Ĵoséphine envisage même de venir consoler sa fille en Savoie... On a l'impression, en ce milieu de l'année 1813, que des événements aussi inquiétants que les mauvaises nouvelles de la «Campagne d'Allemagne» ne comptent plus. Comment expliquer cette mobilisation de l'opinion? A joué d'abord ce qu'on pourrait appeler «l'effet-princesse»: la compassion du public à l'occasion du décès d'une personne gravitant dans l'orbite impériale, au surplus jeune (25 ans) et belle. La comparaison avec un événement récent est bien sûr permise! Ensuite, les conditions tragiques de la mort : la disparition du corps dans l'eau tourbillonnante, les efforts pour détourner

le flot et retrouver le cadavre repéré par l'ample robe blanche à la surface. Voilà un accident d'un genre nouveau lié à la visite d'un site naturel. G. Pérouse écrit justement que «le spectacle de la nature alpestre commençait à peine à attirer les gens du monde et... Mme de Broc était morte, en touriste, d'un genre de mort encore inconnu».

On sait que cette mort a des retombées considérables. La célébrité du site de la «Cascade de Grésy», sommairement aménagé pour éviter le retour d'un tel drame, et à l'endroit duquel est érigé un monument encore visible aujourd'hui doté d'une inscription célèbre : «Ici, Mme la baronne de Broc agée de 25 ans, a péri sous les yeux de son amie le 10 juin 1813. Ô, vous qui visitez ces lieux, n'avancez qu'avec prudence sur ces abîmes, songez à ceux qui vous aiment».

C'est Hortense qui fait édifier ce monument-souvenir. Elle va plus loin encore en dotant de 10.000 francs le nouvel et très modeste hospice aixois des sœurs de Saint-Joseph, créé l'été précédent par le cardinal Fesch. Le placement de cette somme doit permettre, en mémoire de Mme de Broc, d'entretenir un mois pendant la saison 10 «baigneurs indigents». En contrepartie, une contrainte modeste : tous les 10 ans, le 10 juillet, célébrer à Aixles-Bains une messe en souvenir d'Adèle de Broc. Ainsi prend consistance l'Hôpital Reine-Hortense, partie intégrante aujourd'hui de l'équipement médical et thermal de la station.

Outre ce drame, les séjours d'Hortense à Aix sont gâchés par ses démêlés avec son mari à propos de la garde des enfants : l'aîné de 11 ans (après la mort d'un autre frère en 1807), sur décision judiciaire, est enlevé en 1815 à sa mère et dirigé vers Rome où séjourne son père. Cette année-là, le petit dernier de 7 ans (parmi la descendance officielle) assiste en spectateur aux querelles familiales.

Devenu par la suite empereur des Français, c'est en tant qu'acteur de premier plan que Napoléon III, au moment du rattachement de la Savoie, vient, le 29 août 1860, à Aix, ville à laquelle "des liens d'une nature toute particulière l'attachaient». Après une découverte rapide de la ville, le cortège impérial, en chemin vers Annecy, s'arrête à la Cascade de Grésy. Si la visite est brève (30 minutes), la narration n'oublie aucun détail. Ni la profusion d'arcs de triomphe le long de la route empruntée par la «magnifique voiture découverte» impériale, ni les forêts de drapeaux tricolores, symboles de l'acceptation enthousiaste du rattachement après le plébiscite triomphal, ni le détachement militaire du 12e chasseurs à pied avec armes et clairons, ni les discours de bienvenue du maire de Grésy, Joseph-Marie Chauvet, et du curé du village, ni les fleurs offertes à l'impératrice par Mariette Collomb, la fille du propriétaire du lieu, ni les anciens combattants de l'Empire, ni la visite commentée par Jean-Marie Collomb comportant une descente «par un méchant escalier» vers le monument à Adèle. Les eaux étant calmes, et l'empereur ayant estimé qu'il n'y avait pas de danger, c'est toute la suite qui accède à la cascade, entourant un souverain visiblement détendu et certainement heureux de retrouver des souvenirs de sa mère. Moment émouvant : la rencontre entre Napoléon III et Pierre Vernoud qui, très jeune alors, «avait tiré de l'eau, en 1813, le cadavre de Mme de Broc». Le couple impérial multiplie, outre les paroles aimables, des cadeaux appréciés : une montre en or pour la fille du propriétaire, 200 francs pour le sauveteur de 1813, la même somme pour les pauvres de la commune. Puis c'est le départ sous les cris enthousiastes, avec la promesse, jamais tenue, d'une nouvelle visite à Grésy.

Ainsi devenues célèbres, les Gorges du Sierroz accueillent, dans les mêmes conditions artisanales mais avec un protocole allégé puisqu'il s'agit de visites privées, d'autres personnalités qui font de cette excursion une mode incontournable, un «pélerinage» écrit le docteur Ordinaire : Don Pédro, empereur du Brésil (1888), la reine d'Angleterre Victoria en 1885, le roi de Grèce Georges I^{er}, vieil habitué des étés aixois, en 1892, le roi des Belges Léopold II en 1894, la reine de Hollande descendue pour l'occasion de sa résidence des Corbières en 1896.

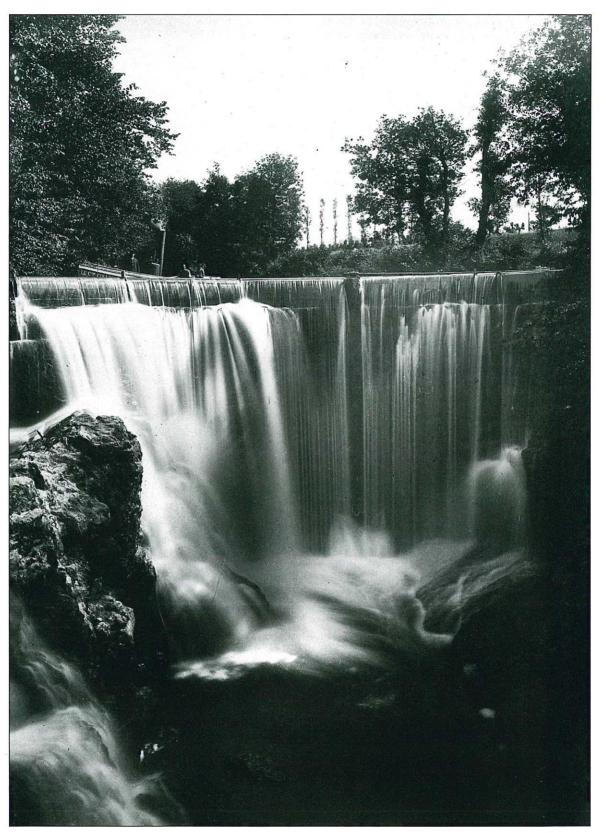
LEREVE

La visite aux gorges du Sierroz devient donc *partie intégrante d'une saison à Aix-les-Bains*, attirant d'abord les touristes aristocratiques puis, progressivement, les flots du tourisme de masse.

La consécration touristique

partir de la fin du XIX^e siècle, les visites touristiques personnalisées, artisanales et forcément limitées en nombre, laissent la place à une découverte organisée de la cascade et des gorges du Sierroz en bateau au sein d'un circuit reposant sur une logistique complète qui s'intègre dans une vraie économie touristique.

L'idée d'une mise en valeur systématique du site revient à Jean-Marie Collomb, l'homme qui avait accueilli Napoléon III. Propriétaire du lieu, conseiller municipal de Grésy, il comprend tout le parti que l'on peut tirer d'un tel aménagement : il y a plus à gagner avec des visites payantes des gorges qu'avec la seule exploitation d'un moulin. Au père, Antoine Collomb exclusivement meunier, succèdent donc les enfants Jean-Marie et sa sœur, d'abord doubles actifs puis gagnant uniquement leur vie avec l'accueil des touristes. A par-



Vue impressionnante du barrage du Sierroz, outil indispensable à la navigation touristique. (vers 1880)

Les Gorges du Sie

tir du début du XXe siècle, l'endroit est racheté par messieurs Jacquier et Poncet, puis possédé par M. et Mme Poncet dès 1910. Devenue veuve de guerre en 1916, Mme Poncet a le courage de continuer seule l'exploitation des gorges, progressivement secondée par sa fille Mme Andréini qui prend la succession de sa mère de 1971 à 1978. A partir de cette date, la ville d'Aixles-Bains devient propriétaire de l'endroit, laissant encore Madame Andréini et son mari gérer l'affaire.

L'idée une fois acquise, encore convient-il de réaliser les aménagements techniques qui la rendent possible. Ainsi naissent une série de travaux réalisés à par-

tir de 1881, début des visites payantes.

Première réalisation: rendre possible une découverte des gorges en bateau. Cela nécessite de relever le tirant d'eau Sierroz et d'éviter de trop fortes irrégularités du débit de la rivière grâce à un barrage implanté en aval du site (voir plan). En réalité, depuis le milieu du XIXe siècle, des travaux avaient été entrepris pour permettre un fonctionnement régulier des moulins implantés dans le secteur, pas toujours dans la entente bonne puisque les querelles étaient fréquentes entre meuniers et riverains à propos de l'emplacement des retenues d'eau. Bien que les

renseignements soient très fragmentaires, on estime que le barrage a été édifié entre 1859 et 1881, puis rehaussé de 0,71 m. par la suite. Encore en place aujourd'hui et pas toujours rassurant par gros débit (les embâcles du Sierroz, obstruant l'évacuateur de crue de la base, stockent une retenue d'eau à la masse inquiétante), il représente un des tout premiers barrages-voûtes construits en France. Le premier, d'après le «Comité français des grands barrages», a été terminé en 1854 par le père d'Emile Zola à côté d'Aixen-Provence. L'originalité de cette technique consiste à

dévier la poussée de l'eau sur les berges où est ancré l'édifice, ce qui permet d'alléger au maximum la masse de maçonnerie.

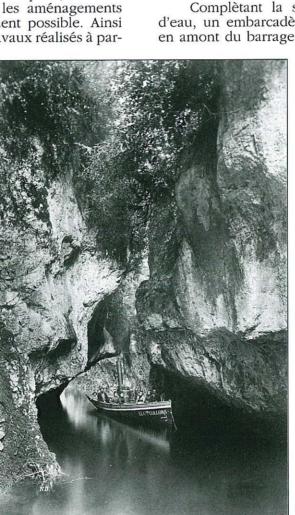
Complètant la stabilisation du plan d'eau, un embarcadère est construit juste en amont du barrage. Arrivés à Grésy par

divers modes de transport, les visiteurs y embarquent alors pour remonter la rivière et descendre au débarcadère situé à 1 km de là. Dès lors, une passerelle 300 m. de long, accrochée au flanc du canyon, permet de gagner à pied les bâtiments d'accueil d'où les visiteurs repartiront en direction d'Aix-les-Bains.

LEREVE

Entre ces deux points de passage, la circulation dans les gorges s'effectue sur un bateau de petite taille. Le premier, une barque à vapeur à chaudière centrale, s'appelle «Christophe Collomb», allusion au nom du propriétaire de l'époque et à la promesse de découverte d'un «nouveau monde»

proposée aux visiteurs. Ensuite est mis en service «Le Rêve», un navire d'abord à vapeur puis équipé d'un moteur à explosion qui, 60 ans durant, va effectuer le vaet-vient dans les gorges, dans des conditions pas toujours faciles. Pierre Rives, en 1911, écrit qu'il ne *paraît très à son aise...*



«Christophe Collomb, premier des trois bateaux du Sierroz.

Il n'est pas bien grand, ni bien encombrant, mais il tient encore trop de place dans cet étroit souterrain qui ne fut pas créé pour lui et dont il ose violer les mystères. L'effronté cogne de l'avant, cogne de l'arrière aux rudes aspérités des rochers, balloté de-ci, balloté de-là par l'eau malicieuse. Heureusement, il s'en rit. Il siffle, narquois, trois ou quatre fois, le plus fort qu'il peut, et le voila qui joue de l'hélice. Donc un cheminement difficile parfois entravé, au lendemain de crues violentes, par des pierres qui ont chuté des parois, des troncs d'arbres et des branches, quel-

prennent naissance. Ceux qui le souhaitent descendent quelques marches pour atteindre le monument érigé à la mémoire d'Adèle de Broc. Enfin il est possible, à quelques mètres de là, de se sustenter au «chalet-restaurant des Gorges». Dans les années 1960, est également construit un bar près de l'embarcadère qui permet aux visiteurs d'attendre tranquillement la venue du «Rêve» en éliminant les risques d'impatience et donc la perte éventuelle de clientèle. Progressivement alors, ce nouveau lieu se substitue à l'ancien châlet-restaurant.



L'entrée accueillante du site du Sierroz.

quefois même des animaux crevés, tombés accidentellement ou, plus certainement, jetés à la rivière, une fois morts, pour s'en débarrasser à bon compte!

Les visiteurs qui découvrent la navigation sur ce tronçon des gorges méritent d'être réconfortés après les épreuves, en renforçant du même coup la rentabilisation des arnénagements réalisés. Dans le bâtiment d'accueil à l'entrée du site de la «cascade», les touristes peuvent se désaltérer au bar, acheter des souvenirs (poteries, cartes postales, faïences), admirer depuis un belvédère - en fait un magnifique balcon suspendu en bois et couvert - le site de la confluence de la Deisse et du Sierroz et la cascade à partir de laquelle les gorges

En définitive, on trouve là un équipement complet pour le tourisme : un site naturel aménagé, des lieux de repos, de restauration et de vente d'objets-souvenirs.

Deux impératifs s'imposent logiquement en complément. Veiller d'abord à conserver le site intact, empêcher qu'il soit dénaturé par des aménagements mal venus. C'est l'objet de la demande de classement de la portion des gorges parmi les «sites et monuments naturels de caractère artistique» accordée le 21 mai 1910 par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de l'époque, Gaston Doumergue.

Dernier impératif : rentabiliser les investissements en drainant le maximum

Les Gorges du Sie

de clientèle. D'abord relier de facon commode le site de Grésy à Aix-les-Bains par une ligne de tramway. Elle "empruntait le même tronçon que la première (Aix-Port-Puer) puis tournait à droite après le passage à niveau du Gigot. Longeant l'avenue de Saint-Simond par la gauche, elle desservait le dépôt, le village de Saint-Simond, franchissait le Sierroz à Pont-Pierre et finissait en 21 minutes son parcours de 3,880 km à Grésy-Cascade. Ûne seule machine assurait les navettes, toutes les beures en demi-saison et 2 trains, toutes les demibeures, en pleine saison».

Ne pas hésiter ensuite à relancer la clientèle potentielle, soit directement dans les hôtels comme le faisait Mme Poncet pendant la période creuse de la première guerre mondiale, soit par des affichettes publicitaires très nombreuses. Au surplus les guides touristiques attirent l'attention de leurs lecteurs sur l'intérêt de l'endroit. Dans le Guide vert Michelin, les Gorges du Sierroz bénéficient d'une étoile («intéres-

sant^a). Auparavant, le guide Conty avait été beaucoup plus loquace.

L'activité touristique se poursuit sans pendant anicroche presque un siècle. Mais, à partir des années 1970, contraintes nouvelles remettent en question la gestion du site et imposent sa mise en sommeil, au grand désespoir de ses propriétaires et des touristes intéressés.

En juin 1971, première alerte. A la suite d'accidents de navigation impliquant des passagers sur le Léman, une nouvelle réglementation imposée : les navires

accueillant des touristes doivent être insubmersibles. Ce n'est évidemment pas le cas du «Rêve», trop ancien pour connaître de telles protections. Qu'à cela ne tienne ! Mme Andréini décide d'investir dans un nouveau

bateau, le troisième dans l'histoire du Sierroz, dénommé, en souvenir de sa mère, le «Marie-Insubmersible, Jeanne». silencieux avec la propulsion électrique, il se révèle cependant incapable de circuler dans les gorges car trop large et peu manœuvrable!

En juin 1972, seconde alerte concernant le barrage de l'aval, vérifié par un expert des Ponts-et-Chaussées au dignostic sévère : si la base de la construction ne pose aucun problème, la partie haute, rehaussée à deux reprises, présenterait des faiblesses. Les exploitants du site en ont d'ailleurs conscience puisqu'ils ont tendu un câble perpendiculaire au Sierroz et parallèle au barrage. En cas d'incident, le bateau de la visite pourrait s'y accrocher et éviter d'être entraîné vers l'aval.

Le résultat de cette double réflexion conduit à interdire la navigation dans les

> gorges jusqu'à ce que soient remplies trois conditions impératives : un bateau «agréé par le service de Navigation», une autorisation préfectorale, la pose d'un «filet destiné à retenir le bateau, en travers du torrent et en amont du barrage, jusqu'à la profondeur voulue».

LEREVE

Parallèlement, la voûte est éventrée à sa base pour éviter toute retenue d'eau: une ouverture de 1,70 m. de large et de 1,25 m. de haut est pratiquée dans le béton.

En conséquence, la visite se résume désormais à

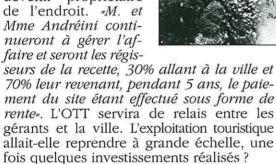
simple circulation à pied sur la passerelle de 300 m. le long du canyon, sur le belvédère surplombant la cascade et auprès du monument à Mme de Broc. C'est trop peu pour motiver les déplacements en masse



En rive droite du Sierroz, une passerelle permet des échappées sur le torrent.

des touristes. M. et Mme Andréini acceptent mal cette remise question l'œuvre de leur vie et de l'héritage de leurs parents. Pour continuer, il faut l'aide d'un partenaire plus solide qui prend la forme de la municipalité d'Aixles-Bains, dirigée, à l'époque pour la première fois, par M. Grosjean. André Soucieuse de conserver un élément du patrimoine naturel et historique de région, la ville décide, au cours de la séance municipale du 5 juin 1978 et après concertation avec la commune de Grésy, de devenir propriétaire de l'endroit. «M. et

Une vue impressionnante des gorges dominées par la passerelle piétonne.



Malheureusement, en mars-avril 1980, troisième alerte : même la simple exploitation piétonnière du site pose problème. Des experts mandatés par la ville, qui ne souhaite évidemment prendre aucun risque humain, concluent au caractère dangereux des équipements. Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières inspecte la passerelle et la trouve trop fragile. D'autre part MM. E. et J.-L. Tonello, ingénieurs conseils, estiment que le belvédère en bois n'offre pas les garanties suffisantes pour une exploitation touristique. Leur diagnostic est particulièrement sévère : «construction précaire, assimilable à un mauvais échafaudage sur lequel il est inenvisageable de laisser se déplacer du public»!

En conséquence il faut opérer des rénovations importantes et l'architecte en



chef des Monuments Historiques (M. Mortamet) et son collègue des Bâtiments de France (M. Brocard) sont chargés d'évaluer les travaux à effectuer pour consolider ou remplacer belvédère passerelle. En attendant, la fermeture du site au public est imposée par un «arrêté de mise en demeure» signé le 25 mai 1980 par le maire de Grésy-sur-Aix, sous la pression de la Préfecture de la Savoie. Cette fois, c'en est fini, 99 ans après le début de l'exploitation, du vaet-vient touristique dans les gorges. Et, comme si le Sierroz voulait tirer un trait sur ce siècle mémorable, une violente

crue arrache, le 8 juillet 1980, la passerelle longeant la rive, un équipement que parcouraient autrefois, en complément de la circulation sur la rivière, 10.000 à 15.000 visiteurs par an.

Vers un renouveau des Gorges du Sierroz ?

La visite des gorges pourrait-elle reprendre aujourd'hui? Il est certain que 20 ans d'interruption d'entretien, conjuguée à la croissance de la végétation, n'ont pas arrangé l'endroit qui garde néanmoins tout son charme et ses potentialités et à propos duquel existent des projets de réhabilitation.

Le bilan de l'état actuel des gorges, dressé par un rapport du CAUE de mai 1992, n'engendre pas l'optimisme. Il y aurait d'abord beaucoup à faire pour réparer les bâtiments dégradés : les moulins de la rive gauche sont mal en point, même s'ils donnent son cachet à l'endroit. Le bâtiment de réception, lieu de rencontre et de restauration à l'entrée du site de la cascade,

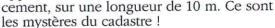
a été transformé en maison d'habitation et il peut rester tel quel. Le bureau d'accueil est "en relativement bon état pour la maçonnerie et la couverture" même si l'intérieur est dégradé. La partie la plus intéressante est constituée par les galeries couvertes dominant le site. "Construites en bois et soutenues par des étais verticaux, elles contribuent beaucoup, avec le mouvement et le bruit de l'eau, à la magie du lieu", même si leur état actuel est déplorable.

Deux autres constructions «en bon état de conservation» complètent l'ensemble : un bâtiment d'habitation et surtout «la supersructure d'un moulin (qui) a conservé en partie son aspect initial. En sous-sol, mais ouvert sur les gorges, un vaste espace de travail subsiste, avec le bras d'un martinet et sa cuve suspendue, et d'autre part une meule». En définitive, la galerie en bois nécessiterait plus de travail que les corps de bâtiments, globalement en état correct.

Autre sujet de préoccupation : l'environnement des gorges reste peu attractif. Quelqu'un qui ne connaît pas leur existence n'a aucune envie de s'aventurer sur le site. En rive droite du Sierroz, après une zone à dominante rurale, s'étale un lotissement d'autant moins respectueux des contraintes que l'on se dirige vers l'aval. Au début, on ne rencontre aucun problème pour cheminer entre la limite des résidences et la bordure du canyon. Mais, progressivement, les

riverains ont colonisé la berge avec

jardins, clôtures et abris à outils, de sorte qu'il devient impossible de continuer la marche le long du torrent. Paradoxalement, une des parcelles (n° 1166) occupe légalement la berge du Sierroz, de même, sur la rive opposée, à un autre emplacement sur une longueur de 10

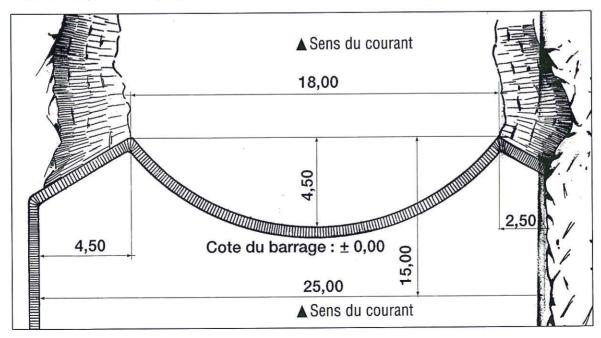


LEREVE

En rive gauche, une bande de pré est difficilement accessible avec la voie ferrée Aix-Annecy. Qu'en serait-il si elle était dédoublée? Plus à l'Est, au delà de la R.D. 911 au trafic dense, s'étend une zone d'activités (supermarchés, garages, entreprises diverses) trouée par l'accès à l'autoroute A 41: bref, on n'y passe que par nécessité, sans se soucier des lieux.

"Autrefois site pittoresque dans un environnement champêtre", les gorges du Sierroz sont submergées par des aménagements du type banlieue (qui) semblent plaqués et disproportionnés, sans cohérence avec le paysage semi-bocager qui faisait l'originalité de cette région". On ne devine plus "la valeur intrinsèque du lieu".

Pour surmonter ces handicaps, des projets nombreux ont été formulés, le plus souvent sans suite. Nadia Noé-Chapuis les recense méthodiquement.



Un document mal connu: le plan du barrage-voûte du Sierroz. (Archives Entreprise Léon Grosse) Ne quittez pas
Aix-les-Bains
sans visiter

Gorges du Sierroz et la Cascade

Sans Rivales par leurs Beautés Pittoresques. de Grésy

à 3 kilomètres d'Aix-les-Bains et à 100 m. de la Gare de Grésy P.-L.-M.

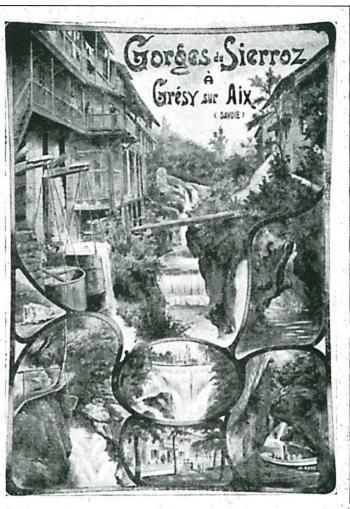
Visitées par LL. MM. l'Empereur Napoléon II et l'Impératrice - La Reine Victoria d'Angleterre Les Reines de Hollande - L'Empereur du Brésil Le Roi Georges 1^{er} de Grèce, etc., etc.

Classées par Décision Ministérielle du 21 Mai 1910, parmi les "Sites et Monuments Naturels de caractère artistique"

Les Seules visitées en Bateaux à vapeur : 1200 m. sur le Sierroz, dans les Gorges, à hord du Bateau « Le Rève »

300 m. DE GALERIES au-dessus du TORREN'I





TARIF -

L'EXCURSION COMPLÈTE comprenant: La Visite du Pittoresque Moulin de Salauz, du Mausolée de Mme la Baronne de Broc, de la Cascade de Grésy; 300 mètres de Galeries aériennes le long des Gorges du Sierroz et 1200 mètres de navigation sur le Sierroz, à bord du « RÊVE ».

PRIX frs: 1.50

LA MÊME EXCURSION, sans le parcours en Bateau à vapeur. » » 1. »

AU MOULIN : Magasin de « Souvenirs des Gorges du Sierroz »

(Cartes Postales (Editions spéciales)

SERVICE SPECIAL DE VOITURES PUBLIQUES

Pour tous renseignements, s'adresser : Syndicat d'Initi tive, place de la Mairie; Café Baysson, square du Temple de Diane; Café des Négociants, place Carnot.

CHALET-RESTAURANT DE LA CASCADE DE GRÉSY

DÉJEUNER & DINER à toute heure. - CUISINE BOURGEOISE — SPÉCIALITÉ d'ÉCREVISSES CHAMBRES — PENSION pour FAMILLES — Prix très modérés — CONSOMMATIONS de 1er Choix

Avant de céder le site à la ville d'Aix, les propriétaires contactent, en 1977, les architectes en chef des Monuments Historiques à Lyon et des Bâtiments de France à Chambéry, site classé oblige. L'avant-projet qui en résulte envisage de consolider belvédère et passerelle, de restaurer le monument de Broc, de bloquer les corps étrangers flottant sur le Sierroz par un filet d'acier à l'amont et d'innover en jetant deux passerelles sur la rivière, l'une au niveau du barrage, l'autre à hauteur de l'ancien débarcadère, ce qui rendrait possible un circuit sur une partie des deux rives du canyon : en somme, «on referait à pied la visite autrefois effectuée en bateau. Idées intéressantes mais coûtant 258.000 francs de 1977, et restées sans suite.

Devenue propriétaire, Aix-les-Bains finance une autre étude en 1981 qui reprend les réflexions précédentes en les complétant par une consolidation du belvédère, une clôture du site, un parking et une voie d'accès au barrage ainsi qu'un sérieux nettoyage du lit du Sierroz. Coût estimé : 5.175.000 francs, ce qui dépasse les possibilités de la collectivité, malgré l'apport probable de subventions extérieures. D'où l'idée ingénieuse, émise en 1984, d'implanter une micro-centrale hydroélectrique à la sortie des gorges. L'électricité vendue à EDF permettrait de financer en partie les travaux. Le projet est resté sans suite, du fait des incertitudes de rentabilité et des pesanteurs administratives.

Nadia Noé-Chapuis, en 1985, a, elle aussi, avec beaucoup d'enthousiasme, formulé un projet ambitieux, étalé sur trois tranches : consolider ou rebâtir des équipements incontournables (belvédère, bar, passerelle, clôture) dans un premier temps : ensuite rétablir une navigation à cadences rapides sur le site avec 2 bateaux, en consolidant le barrage aval; enfin une réfection des moulins, en particulier celui à cuves, très original. Si le montant des travaux est à la hauteur (plus de 8 millions de francs), le budget de fonctionnement atteindrait l'équilibre avec 20.500 entrées payantes par an (l'auteur estime que la capacité maximale d'accueil s'élèverait à 92.000 visiteurs annuels).

Quant au CAUE, il a aussi émis des

réflexions intéressantes en 1992. Le rapport évoque d'abord des «mesures ponctuelles et urgentes» : protéger l'environnement du site, expertiser le barrage-voûte, réactualiser le classement du

tualiser le classement du site, voire créer un «arrêté de biotope». On peut se demander si cette dernière

proposition est bien pertinente, dans la mesure où cette décision interdirait certainement une exploitation touristique des gorges.

LEREVE

Mais il envisage aussi des «propositions globales à long terme» assez ambitieuses : «restaurer le site de la cascade en liaison avec l'activité des moulins». L'activité touristique serait ciblée sur l'eau et les moulins, un thème évoqué par un «musée rural». Par contre n'est pas évoquée une visite des gorges en bateau : «site naturel fragile, celles-ci ont intérêt à conserver leur aspect sauvage» est-il écrit dans le rapport. Entre les lignes ne faudrait-il pas tenir compte des investissements exorbitants nécessités par la remise en route de la navigation ?

Le barrage pose particulièrement problème. «Dans le cas de la crue de juillet 92, le plan d'eau se situait à la cote 270,67 à l'amont du barrage, soit un dénivelé de 5 m. entre l'amont et l'aval du barrage. Dans le cas où le barrage viendrait à rompre, c'est une onde dite de submersion qui se propagerait en s'amortissant et en s'étalant tout au long de la vallée». C'est la raison pour laquelle la municipalité souhaite une expertise complète de l'ouvrage, décidée en juillet 1998, avec l'aide du Conseil Général dans le cadre du contrat «Valorisation du lac». Les résultats de l'étude permettront de faire des choix en toute connaissance de cause.

Les Gorges du Sierroz, sculptées par une nature inventive, chargées d'histoire et résumant les principales étapes de l'évolution touristique, appartiennent au patrimoine de la région aixoise. Elles méritent mieux que l'oubli et la marginalisation sous la déferlante d'équipements péri-urbains ravageurs. Certes, une réhabilitation représente des investissements importants. Mais le propre des décideurs n'est-il pas de trouver des solutions pour assurer un devoir de

mémoire, tout en contribuant à une activité touristique très porteuse dans l'économie actuelle ?

Jean-François CONNILLE

BIBLIOGRAPHIE

Nadia Noé-Chapuis : «Les gorges du Sierroz», étude dactylographiée (1985?).

Conseil Général de la Savoie. CAUE : «Gorges du Sierroz : environnement, étude, diagnostic» (mai 1992).

Ville d'Aix-lesBains : «Schéma d'aménagement du Sierroz» (septembre 1993).

Pierre Rives : «Contes et légendes des plus jolis pays de France : l'ondine du Sierroz» (Aix-les-Bains, 1911).

Gabriel Pérouse : «La vie d'autrefois à Aix-les-Bains» (Chambéry, 1967).

Jean-Pierre Leguay (sous la direction de): «Histoire d'Aix-les-Bains et de sa région» (Aix-les-Bains, 2^e édition, 1992).

Zoltan-Etienne Harsany : «La vie à Aix-les-Bains au XIX° siècle» (La Ravoire, 1982).

François Fouger : «Les tramways d'Aix-les-Bains» («Arts et mémoire» N° 9, décembre 1997).

REMERCIEMENTS

MM. Millet (SILB), Blanc et Michal (Services techniques municipaux), Letey (Entreprise Léon Grosse), Moucot.

ABREVIATIONS

CAUE: Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

EDF: Électricité de France

OTT: Office Thermal et Touristique d'Aix-les-Bains.

SILB: Syndicat intercommunal du lac du Bourget.



Le
«Christophe
Collomb»
abordant
l'embarcadère du
Sierroz.

L'Église Notre-Dame A 100 ANS.

Lorsque, vers le milieu du XIX^e siècle, la ville d'Aix-les-Bains fut prise dans un mouvement d'expansion résultant du développement de la station thermale, la vieille église, datant du XV^e siècle devint trop petite pour contenir la population et la masse des curistes. Dès 1846, on songea à en construire une nouvelle, mais les nécessités du financement et les événements politiques retardèrent le projet jusqu'à la fin du siècle.

n premier emplacement fut acheté par la Fabrique de l'Église, au-dessus du Parc des Thermes et un projet grandiose, d'un coût exorbitant, fut préparé mais n'aboutit pas, faute de financement. Une véritable bataille de clocher s'enclencha pour le choix du lieu du futur édifice et divisa la population.

Finalement, la Ville mit à la disposition de la Fabrique un terrain alors appelé le *«Clos Rabut»*, quartier à l'époque un peu en dehors de la ville, mais en plein développement. La décision fut prise en Conseil Municipal le 20 décembre 1885, et un concours d'architecte fut enfin lancé.

C'est à l'Abbé Meignoz, alors nouveau curé d'Aix-les-Bains, que revint l'honneur de voir s'accomplir cette œuvre longtemps désirée. Il organisa diverses opérations de promotion et des quêtes afin de pouvoir réunir les fonds nécessaires à la construction.

La Ville participant au financement par l'apport du terrain, le Monastère de la Grande Chartreuse apporta une très forte contribution (financement du clocher) ainsi que la population aixoise, et les nombreux curistes. Enfin, en juillet 1890 put avoir lieu le dépouillement des épreuves du concours d'architecte.

Dix-huit projets étaient en présence, et finalement ce fut celui dénommé «Lux», de l'architecte chambérien Arthur Bertin qui fut approuvé. Les travaux commencèrent en juin 1892. Ils furent confiés à l'entreprise aixoise Joseph Bonna et durèrent sept ans. L'Église fut solennellement inaugurée en juillet 1899.

Description

a forme générale de l'église représente une croix latine, non orientée à cause des difficultés du terrain. Le style, très en vogue à cette époque, procède du byzantin mâtiné de roman, très personnalisé par l'auteur. L'édifice comprend trois nefs terminées par des absidioles, et un transept de même largeur que la nef principale.

A chaque extrémité du transept sont implantées des tribunes. L'église occupe une surface d'environ 1.400 m². Sa plus grande hauteur est celle du clocher, qui s'élève à 55 mètres. Les vitraux dessinés par maître Grasse, furent exécutés par Louis Bégule de Lyon pour ceux du chœur, par Kock de Beauvais pour les latéraux, et Benard de Grenoble pour les chapelles. Ils ont été restaurés en 1993-1994 par maître Delbène.

L'Assomption de la Vierge, à laquelle l'église est dédiée, se situe naturellement dans le chœur, et s'inspire du tableau du Murillo. Elle est accompagnée du Sacré-Cœur, auquel la France fut consacrée en 1873, et de Saint-Joseph. Les vitraux des nefs, constitués de grisaille, portent des symboles issus de la Bible ou des Litanies de la Sainte-Vierge. La chapelle des fonds baptismaux s'orne d'un vitrail représentant le pape Saint-Alexandre, en l'honneur de l'Abbé Meignoz.

Notre-Dame d'Aix-les-Bains

Les cloches

a plus grosse, *Elisabeth*, a pour parrain le marquis Albert d'Aix de Seyssel et pour marraine Elisabeth, née comtesse Bourtelin ; la plus petite, *Anne-Louise* tire son nom de sa marraine, Madame Davat, femme d'un maire d'Aix-les-Bains, son parrain étant un autre édile de la ville, le conseiller Ernest Domenget. Elles proviennent toutes deux des fonderies Paccard d'Annecy et datent de 1863. Les cloches inférieures, plus petites, proviennent aussi de chez Paccard mais sont plus anciennes puisque datées de 1835.

Le mobilier

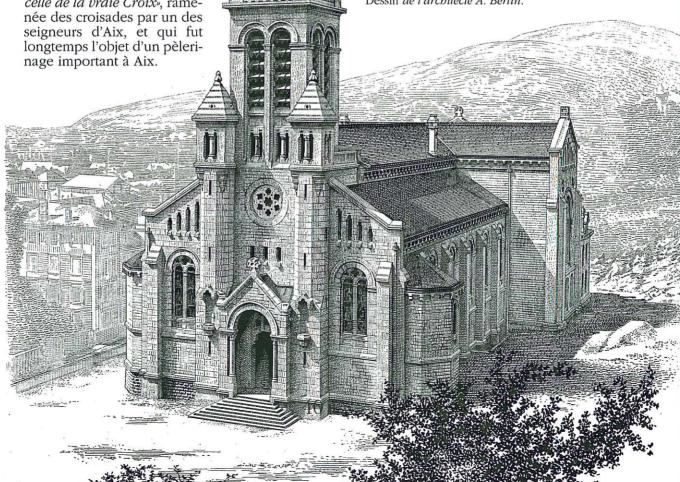
uelques objets proviennent de l'ancienne église, et sont donc plus anciens. Le chemin de croix est constitué des quatorze tableaux, donnés à l'église d'Aix sous l'Empire par le Général Gaspard Forestier qui les avait ramenés de la campagne d'Espagne, du Monastère de Cirenca sembletil. Signalons aussi un reliquaire, contenant «une parcelle de la vraie Croix», ramenée des croisades par un des seigneurs d'Aix, et qui fut longtemps l'objet d'un pèlerinage important à Aix

L'autel, massif, symbole des autels des premiers temps du christianisme, fut dessiné par H. Dénarié de Chambéry à la demande de Monseigneur Julien. Le tabernacle, lui aussi massif, porte sur ces façades latérales les figures symboliques des évangélistes. Sa porte en acier, rehaussée d'incrustations d'ivoire, représente deux cerfs s'abreuvant dans une fontaine qui jaillit de la Croix. L'inscription latine des psaumes explicite le symbole "comme le cerf soupire après les sources d'eau..." (Quemadmodum desirat cervus ad fontes aquarum). Dans la nef latérale gauche se trouve le bénitier de l'ancienne église, daté du XVII^e siècle.

Les grandes orgues, fabriquées par les facteurs Kuhn et Lerklin de Lyon, furent installées en 1908 et inaugurées par l'organiste Fleuret de la Rédemption de Lyon. Elles furent restaurées en 1947, puis en 1964. Comptant 46 jeux, elles passaient pour être les meilleures de Savoie.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES:
Comte de Loche: "Histoire d'Aix-les-Bains"
Chambéry, Imprimerie Savoyarde, 1898.
Françon F.: "D'Aix en Savoye à Aixilia". Ain, éd.
du Trévoux, 1974.
Chanoine Denarié:
"Notre Dame d'Aix-les-Bains".

Archives Municipales : *Série 2M, legs Duvernay.* Rédaction : *J. Lagrange* Dessin *de l'architecte A. Bertin.*



Les Chantiers de la Jeunesse et le groupement n'8 des Bauges en Savoie.



Juin 1940 : une bataille perdue générait en France la débandade générale et jetait sur les routes des millions de réfugiés français et étrangers surpris par l'avance stupéfiante des «panzers» de la Wehrmacht qui, à cette occasion, faisait des centaines de milliers de prisonniers. Le pays s'effondrait.

La naissance des CJF

Tous ceux qui ont vécu cette époque tragique de notre histoire se souviennent de l'ambiance désastreuse qui régnait. L'état d'esprit défaitiste était motivé par les deux seules possibilités qui res-

taient : ou l'occupation totale du pays ou la sollicitation de l'arrêt des hostilités.... On choisit cette deuxième solution.

L'armistice fut donc signé et, dès le 22 juin 1940, alors que le Parlement, le Sénat et la Chambre des Députés, déclaraient abolie la Constitution de 1875, la décision fut prise de conférer au Maréchal Pétain les pleins pouvoirs.

Ainsi naquit «l'État Français» qui se substituait à la République.

Dans ces conditions particulières, au milieu d'un peuple hébété et défait, sont nés les CHANTIERS DE LA JEUNESSE. Il fallait récupérer, encadrer les jeunes soldats récemment incorporés et démoralisés par une défaite dont ils n'étaient pas responsables...

Beaucoup se retrouvaient sur les routes, désemparés, ayant perdu leur unité et leur équipement, sans moyens de subsister. Cette errance incontrôlée aurait pu entraîner des débordements préjudiciables à la société tout entière. Aussi le Général de la Porte du Theil fut-il chargé de les regrou-

per et de les encadrer. En un temps record, il mit en place une structure originale, paramilitaire, à forte inspiration «scoutiste», et sous sa seule responsabilité.

En effet, elle ne fut entérinée par l'État Français qu'en janvier 1941, alors fonctionnait qu'elle août 1940. depuis Depuis cette date, une loi obligeait les jeunes gens, de nationalité française exclusivement, à un Service Obligatoire de 8 mois. Il ne s'agissait donc pas de volontaires mais d'une obligation législative.



D'autre part, les Chantiers ont incorporé toutes les classes sociales. Ils étaient donc le reflet de la Nation avec toutes les variantes de pensées du moment : des «pétainistes» convaincus, des collaborateurs vite identifiés, des attentistes nombreux, ainsi que des opposants, des résistants (giraudistes ou gaullistes).

Octobre 1942. Avant l'excursion. Equipe "Foch", 1^{en} et 2' sections.

L'organisation des CJF

Elle était basée sur celle de l'Armée. Ils recrutaient en zone sud alors non occupée de la métropole, et aussi en Afrique du Nord qui fut sous le contrôle du Gouvernement de Vichy jusqu'en novembre 1942, date du débarquement des Alliés.

La zone métropolitaine était divisée pour les CJF en cinq régions appelées «Provinces» : Alpes-Jura, Provence, Languedoc, Pyrénées-Gascogne et Auvergne, avec un Commissariat Général localisé dans cette province, à Châtelguyon.

La région Alpes-Jura, à l'instar des autres, comprenait un Commissariat Régional basé à Lyon qui contrôlait directement une dizaine de groupements :

•le GT 2 à Crotenay (Jura)

•le GT 3 à Bourg (Ain)

•le GT 4 à Cormatin (Saône et Loire)

•le GT 7 à Rumilly (Haute-Savoie)

•le GT 8 au Châtelard en Bauges (Savoie)

•le GT 9 à Monestier-de-Clermont (Isère)

•le GT 10 à Saint-Laurent-du-Pont (Isère)

•le GT 11 à Villars-de-Lans (Isère)

•le GT 12 à Vizille (Isère)

•le GT 43 à Artemare (Ain)

Chaque groupement, d'un effectif de 1.500 à 2.200 hommes, équivalait donc à un régiment.

Il comprenait lui-même des groupes (compagnies) dont l'effectif variait de 150 à 200 hommes appelés «Jeunes». Ces groupes étaient disséminés en pleine nature, aux

Septembre 1942. Première sortie d'équipe à Bellecombe.





confins de villages ou de hameaux, donc volontairement éloignés des villes, afin d'y trouver plus de quiétude.

Le GT n°8 des Bauges

Le GT du Châtelard, avec son P.C. dans le bourg, était subdivisé en sous-groupements occupant deux vallées :

• la Vallée des Aillons avec le Groupe 1 à Cimeteret, le Groupe 2 à la Crochère, le Groupe 3 à la Correrie, le Groupe 4 à Penloup, ce sous-groupement ayant la valeur d'un bataillon;

• la Vallée d'Arith avec le Groupe 5 à Montagny, le Groupe 6 à Saint-François (fanfare), le Groupe 7 à la Magne et le Groupe 8 au Pont de l'Abîme. Le sous-groupement du Châtelard était composé du Groupe 9 des Garins (camp-école), du Groupe 10 à Rière-Bellevaux, du Groupe 11 au Châtelard (y compris P.C. et infirmerie centrale), du Groupe 12 à Lescheraines (ravitaillement) et du Groupe 13 à Aix-les-Bains (transports - incorporation et libération). Ce dernier était le seul hors du Massif des Bauges.

Chaque groupe se divisait en équipes qui étaient l'âme de la vie collective avec sa baraque individuelle, son Chef vivant avec ses hommes, sa devise propre librement adoptée, ses objectifs à remplir. Cette unité de base, d'un effectif de 12 à 15 hommes, s'assimilait donc au groupe de combat de l'Armée avec le Chef d'Équipe (sergent) et son Second d'Équipe (caporal).

Les Groupes, commandés par un Chef de Groupe aidé par des assistants, des chefs d'atelier et d'autres personnels subalternes

(commis, moniteurs, etc.), avaient chacun une mission particulière. En Bauges, hormis les Groupes de services, ils avaient une vocation dite «forestière», avec toute la partie exploitation, et aussi les travaux annexes tels la réalisation des routes d'accès, le débardage..., laissant à l'administration des Eaux et Forêts la responsabilité et la partie technique du choix des parcelles. L'emploi du temps comportait généralement :

- une demi-journée de travaux (forestage),

- une demi-journée consacrée à l'instruction du soldat sans armes avec manœuvre à pied, marche, éducation physique (hébertisme), éducation civique et morale et même, pour certains, une formation professionnelle. mandé par le Chef Robert de Courson, Commissaire Chef, ancien capitaine au 2° R.A.M. (Régiment d'Artillerie de Montagne) de Grenoble. Il fut l'élève du Général de la Porte du Theil lorsque celui-ci était Directeur de l'École d'Application d'Artillerie de Fontainebleau.

Ce polytechnicien de formation commandait avec une autorité quasi naturelle, celle d'un homme de caractère possédant une forte ascendance sur ses subalternes. Catholique fervent, il incarnait la droiture et l'honneur.

Le n° 2, le Commissaire-Chef Adjoint Jacques Siegel, originaire de Strasbourg, lieutenant d'active et protestant de confes-



Rallye de Challesles-Eaux. Le groupe auto.

Les veillées, sur un thème choisi, ainsi que le chant choral n'étaient pas de moindre importance et les jeunes ne restaient jamais dans le désoeuvrement.

Enfin, les permissions étaient rares, octroyées le plus souvent au bout de quatre mois, lors de l'arrivée du contingent suivant.

Le Groupement 8 des Bauges était com-

sion, gérait le Groupement au quotidien, efficacement, avec une apparente facilité.

Le n° 3, le Commissaire Adjoint administratif Jean Limouzineau, ancien de l'École Militaire de Poitiers, officier artilleur également, fort discret et résolu était, comme la plupart des cadres, issu des anciens officiers de l'Armée. Parmi ces anciens, officiers ou sous-officiers, se trouvaient un bon nombre d'Alsaciens-Lorrains ou Mosellans

Octobre 1942. Les détachés de Montagny pour l'excursion du Peiloz. (Coïl, Garrin, Lamary, Monier, Guyermon, Lienbard) qui, leur contrée ayant été annexée par le Reich, avaient choisi de continuer à servir la France.

Les CJF possédaient donc tous les ingrédients militaires dans les commandements, l'ordre serré, les manoeuvres, les sonneries, le cérémonial du salut aux couleurs, la discipline, etc. avec une forte connotation scoute. Cela leur donnait un style «Vieille France», indiscutablement.

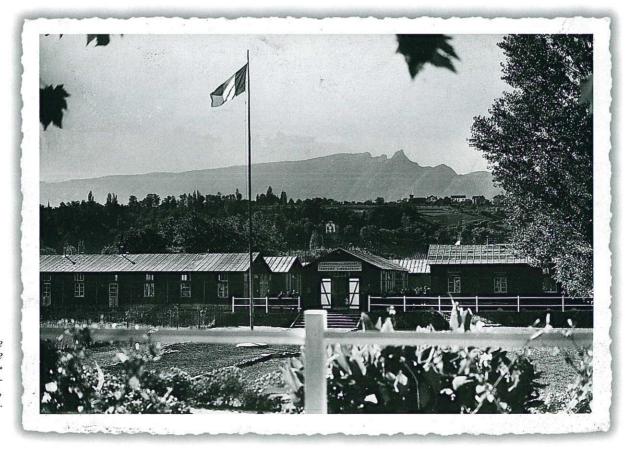
L'évolution des CJF

Les Chantiers de la Jeunesse, après deux années de fonctionnement, avaient trouvé leur spécificité et prouvé dans les faits leur utilité, leur âme propre, par le brassage des classes sociales, ainsi qu'une certaine quiétude morale basée sur l'effort, le travail et la vie au grand air. C'est alors qu'un coup de tonnerre vint ébranler cet édifice, ce havre de paix : le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, dans lequel ils furent impliqués.

Ce débarquement avait été préparé secrè-



tement à Alger par le «Groupe des Cinq» dont deux éminents chefs des CJF d'Afrique du Nord : le Commissaire Régional Van Hecke, un colonel qui devint général, et son adjoint direct le Commissaire Régional Adjoint d'Astier de la Vigerie. Avec la plupart de leurs hommes ils avaient rejoint l'armée du Général Giraud.



Le «Centre libérateur» d'Aix-les-Bains, bd de Russie.

Par réaction, et en violation des conditions d'armistice, les Allemands envahirent la zone, dite libre jusque-là. La flotte française de Toulon se sabordait et l'Armée d'Armistice (60.000 hommes) était dissoute.

Les Chantiers de la Jeunesse, néanmoins, subsistèrent mais furent de plus en plus suspectés et contrôlés. Au GT n° 8, le Chef de Courson expédiait une lettre secrète aux chefs de groupes pour leur faire part de

son inquiétude sur l'avenir même des CJF. Il démissionna quelques mois plus tard, ne voulant pas cautionner les départs pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne (STO). (1)

Puis, comme tous les groupements d'Alpes-Jura, le Groupement nº 8 fut dissout, ne laissant au Châtelard qu'un Organe liquidateur commandé par le Commissaire Adjoint Jean Limouzineau. Il avait encore quelques moyens alors que le gros des effectifs rejoignait les Landes, pour devenir le «Secteur Vert» de la production industrielle. D'autres furent affectés «Secteur Bleu» comme, par exemple, ceux de Tulle. Le Général

de la Porte du Theil, hostile au STO, fut révoqué, arrêté, puis déporté en Autriche où il fut interné jusqu'à la fin de la guerre.

La Résistance

Jean Limouzineau, lui, n'avait pas attendu cette extrémité pour agir. Il prit des dispositions afin d'organiser des stockages clandestins de matériel, de vêtements et de nourriture. Il les dissémina dans des caches sûres des Bauges pour qu'ils soient utilisés par des maquis de réfractaires qu'il contrôlait. Il devint l'énigmatique «Blanc» de la Résistance. A la mi-juillet 1943, il prit contact avec un de ses cousins de Lyon qui était en rapport avec l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée), pour obtenir des parachutages d'armes. Il reçut auparavant quelques armes de la subdivision mili-

taire de Chambéry, en quantité juste suffisante pour faire l'instruction militaire desdits maquis. Il fut à son tour révoqué des CJF en décembre 1943 et il obtint en février 1944 l'autorisation préfectorale de monter une entreprise de forestage, toujours en Bauges. Cela lui donnait une couverture officielle et lui permettait de continuer à oeuvrer pour la Résistance et d'organiser la réception des parachutages de 150 conteneurs, au Col des Prés et au Mariet.

Lors d'une réunion clandestine des responsables Résistance de la savoyarde à Bellevaux, il eut ainsi la possibilité de présenter une troupe de maquisards parfaitement équipée et disciplinée, à la satisfaction unanime des présents. Mais, devant l'ampleur que prenaient les maquis des Bauges, il accepta de se laisser coiffer par le Capitaine Héritier, dit «Blanchard», qui devint général.

Celui-ci décidait, lors du débarquement de Normandie, un regroupement au Mont-Revard des «sédentaires» résistants d'Aix-les-Bains et de Chambéry ce qui se traduisit par la bataille du

Revard et de la Féclaz contre des éléments de la 157° D. I. de la Wehrmacht. Cet engagement se solda par la mort de 33 résistants et de près du double pour les assaillants. Ce regroupement n'était-il pas prématuré?

Au débarquement de Provence, plus proche, toutes les Savoies s'embrasérent. La Haute-Savoie se libéra seule et, le 21 août, ce fut le tour d'Aix-les-Bains, puis de Chambéry le 22.

Limouzineau intervint, avec ses troupes, à Chignin où une embuscade de grande envergure eut lieu avec 150 hommes puissamment armés. C'est alors que le Président du CDL (Comité Départemental de Libération), Lucien Rose, le nomma Intendant Départemental de la Savoie. Il

Maurice André (du Gt n°9) dans son «uniforme de jeune».

Guy Baudier et l'Aumonier Simon. (Gt n° 9)



quitta donc les opérations militaires pour s'occuper d'un autre poste, hautement stratégique à ce moment-là, celui de la responsabilité du Ravitaillement du Département.

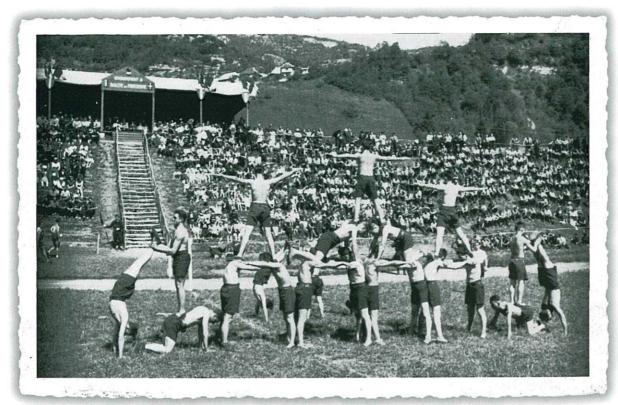
Ensuite, «Blanchard» formait le 1er Bataillon FFI de Savoie qui devint plus tard le 13er BCA, ce fameux bataillon de Chasseurs Alpins qui intégra la Division Alpine, guerroya tout l'hiver de 1944/45 sur les monts enneigés de la frontière italienne pour la franchir même très profondément au printemps 1945.

Quarante mille hommes des CJF d'Afrique du Nord s'impliquèrent dans les batailles de Tunisie et plus spécialement dans les CEFI (Corps Expéditionnaire Français en Italie). Ils se couvrirent de gloire, en particulier le fameux 7° RCA, ces chasseurs d'Afrique au symbolique béret vert : un régiment typiquement «Chantiers». que l'on retrouva aussi aux débarquements de Corse, de l'Île d'Elbe, de Provence.

En France, quarante mille hommes venant des CJF ont eux aussi rejoint la Résistance. Un bon nombre de ceux du GT n°8 des Landes ont formé, avec d'autres, le bataillon «Guyenne» qui blanchissait le



Rallye d'attelages hippo. La traversée du Chéran.



24 mai 1942. La fête du GT n° 8 au Châtelard et à la Motte en Bauges.

6° RIC (Régiment d'Infanterie Coloniale) : ces «Marsouins», qui s'illustrèrent pendant la campagne d'Alsace, franchirent le Rhin jusqu'au Berghof d'Adolf Hitler. D'autres, du GT n° 8, connurent les événements tragiques de Tulle : une centaine d'otages furent pendus aux lampadaires de la ville par les S.S. de la Division «Das Reich» qui, le lendemain, anéantissaient le paisible bourg d'Oradour-sur-Glane : une troupe d'élite!

Au total, on estime que 80.000 jeunes, ex-CJF, furent des combattants, soit environ 1 sur 5. Certains servirent jusqu'en Indochine et en Algérie.

Dans un mémoire intitulé «FRANCE DEBOUT!» le rédacteur de cet article retrace la participation des CJF, et, plus particulièrement, du Groupement n° 8 des Bauges, à la Résistance et à la Libération de la France.

Cet ouvrage, non édité pour le grand public, est toutefois à la disposition de celui-ci à la Bibliothèque Municipale d'Aixles-Bains. Ce mémoire rapporte des faits d'acteurs directs et éclaire d'un jour nouveau la création d'une partie importante mais non exhaustive des Maquis des Bauges.

Marcel F. LAMARY

NOTE

(1) Engagé à la Libération de Paris dans la 2° DB du Général Leclerc de Hautecloque, Robert de Courson, qui fut nommé Capitaine au 4° Bureau du Groupe Tactique Langlade, succomba. Il était tombé dans une embuscade alors qu'il tentait une reconnaissance, à Gelvécourt, en 1944.



La Société d'Art et d'Histoire a pour buts de découvrir, sauvegarder et faire connaître le patrimoine artistique et culturel d'Aix-les-Bains et de sa région. Elle a aussi pour vocation de collecter les archives iconographiques, industrielles ou personnelles pour les préserver et enrichir la connaissance. Les membres de l'association se réunissent le dernier mardi de chaque mois (sauf juillet et décembre) au 3e étage de la Bibliothèque, 2 rue Lamartine, à 20h30. Ces réunions informelles d'échanges d'idées sont ouvertes à tous, adhérents, futurs adhérents ou curieux. On y parle de projets, de découvertes, de contacts...

Les activités. La Société d'Art et d'Histoire organise des conférences (en général gratuites pour les adhérents), dont les thèmes, variés, sont annoncés dans «La Lettre», et des découvertes culturelles dans des musées, châteaux, lieux chargés d'art ou d'histoire, aixois ou plus lointains, à prix coûtant pour les adhérents. La carte d'adhérent à l'association permet le libre accès au Musée Faure d'Aix-les-Bains.

La revue. La Société d'Art et d'Histoire publie une revue, «Arts et Mémoire», 48 pages d'articles variés et illustrés, évoquant le passé proche ou lointain et le patrimoine de la région. En complément, la «Lettre d'Arts et Mémoire» diffuse régulièrement les informations (conférences, sorties, actualité...) intéressant les membres de la société et les curieux. Cette «Lettre» est disponible gratuitement dans de nombreux lieux publics, et les deux publications sont envoyées aux adhérents.

Demandez un bulletin d'adhésion ou d'abonnement au siège de la Société, (Archives, Bibliothèque Lamartine, 2 rue Lamartine, 73100 Aix-les-Bains - Tél. 04.79.61.40.84), où sont également disponibles les anciens numéros.

Au sommaire des numéros précédents

Nº 1 - ÉPUISÉ

Nº 2 - ÉPUISÉ

N° 3 - Les affiches ferroviaires illustrées du PLM : Aix, lac et Revard (Henri BILLIEZ) - Aix libérée : 21 août 1944 (Aimé PÉTRAZ) - Philippe Navarro : un maire hors norme (Jean-Marc BERNARD) - Les napoléonides à Aix en Savoie (Juliette BUTTIN) - Le Prieuré du Bourget-du-Lac (Michelle SANTELLI)

Nº 4 - 100 ans de Cinéma(s) à Aix-les-Bains (François FOUGER) - Henri Jacquier : un demi-siècle de thermalisme aixois (Jean Francois CONNILLE) - Le port galloromain de Châtillon (Johannès PALLIERE) - Louis Armand : électrification de la ligne de chernin de fer Aix-Annecy (Henri BILLIEZ) - La valse de Jacques Offenbach, souvenir d'Aix-les-Bains (André DUPOUY)

N° 5 - Le circuit du Lac, à Aix-les-Bains (Geneviève FRIEH et Jean-Pierre HANRIOUD) - Les frères Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (Guy DURRENMATT) - Les kiosques à musique d'Aix-les-Bains (François FOUGER) - Claude de Seyssel, théoricien de la monarchie francaise (Bénédicte et Robert FRANCOIS) - Le temple dit «de Diane», vestige romain d'Aix-les-Bains (d'après Alain CANAL)

 N° 6 - Numéro spécial sur le Mont-Revard, 148 pages, 16 auteurs. (2e édition mise à jour)

N° 7 - Victor-Amédée III, fondateur de la station thermale (André DUPOUY) - Le verre de Lamartine (Robert TESTOT-FERRY) - Un palace : le Mirabeau (Monique JOSEPH et Adèle NICOLAS) - Une figure aixoise du Revard : Jean Rubaud (Guy TOULORGE) - Le téléphone a cent ans (Joël LAGRANGE) - Les frères Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (suite et fin) (Guy DURRENMATT)

N° 8 - Ciné-jeunesse, pour l'amour du 7º art (Elisabeth ANDRÉ) - Alfred Boucher, cœur de sculpteur (André LIATARD et Sylvain JACQUELINE) - La Chautagne : une région naturelle originale (Pierre JOUANNAUD) - Thermalisme : contribution à son histoire (André PALLUEL-GUILLARD) - L'Almée : le plus vieux bateau de nos lacs (Henri BILLIEZ)

N° 9 - Jean de Sperati créateur de la Philatélie d'Art (Lucette BLANC) - Une saison à Aix en 1812 (René BOURGEOIS) - Les tramways d'Aix-les-Bains (François FOUGER) - L'accueil des blessés de la grande guerre à Aix-les-Bains (André CARTIER) - Nelly Brachet, fondatrice de la crèche d'Aix-les-Bains (Corinne FOUQUE)

 \mbox{N}° 5 - (supplément au) Le temple de Diane, avec une maquette du temple à construire.

N° 8 - (supplément au) consacré à l'exposition Alfred Boucher au Musée Faure.

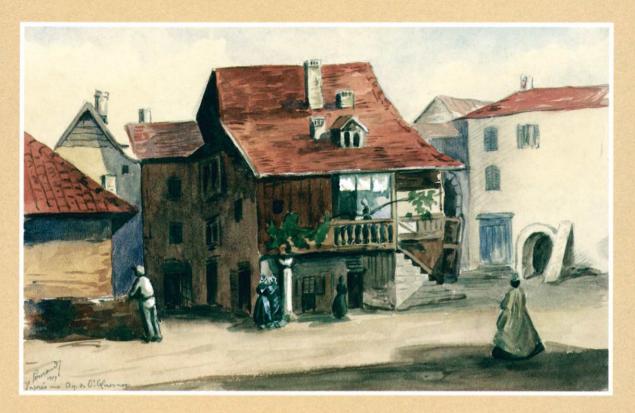
 \mbox{N}° 9 - (supplément au) consacré à l'exposition Félix de Recondo au Musée Faure.

N° 10 - Des Savoyards au Canada (André DARRACQ) - Nés du cœur : les hôpitaux d'Aix-les-Bains (Francis STEFANINI) - La Chautagne : évolution d'une économie rurale diversifiée (Pierre JOUANNAUD) - Les carrières de pierre blanche de Seyssel (Ingrid GERETSCHLÄGER) - Le Prieur d'Hautecombe, victime de son esprit charitable (André DUPOUY)

N° 11 - 1931-1998 : Aix-les-Bains dans la légende du Tour de France (Guy TOULORGE)

HORS SÉRIE N° 1 - «Le Lac du Bourget - Photographies 1870-1970» (format 21x27 à l'Italienne, 96p, relié, 130 photographies imprimées en deux tons.)

«Arts et Mémoire» est une publication de la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains, association régie par la «Loi 1901», 2 rue Lamartine - 73100 AIX-LES-BAINS. Tél. 04.79.61.40.84 Parution 4 fois par an. Abonnement combiné avec l'adhésion à l'association : 150 F Abonnement seul : 80 F



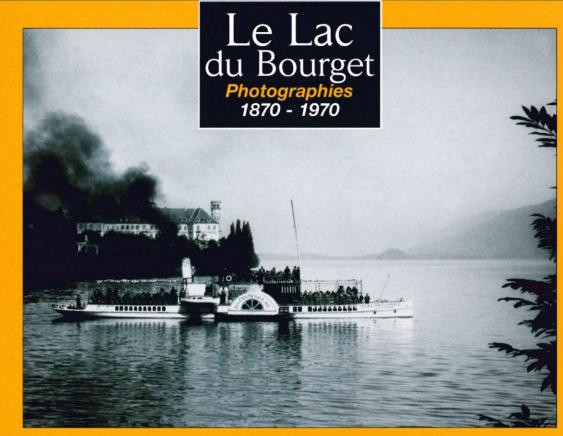
Maison d'Henriette Blanc, place des Bains Romains (une des plus anciennes rue d'Aix), démolie en 1850. L'homme est appuyé sur le muret qui domine la piscine romaine, située sur une terrasse en-dessous. (Dessin signé *Pernoud - 1919, d'après une aquarelle du Dr Qesnoy»*) Voir le texte de la page 13.



Différents insignes et écussonx des Chantiers de la Jeunesse de la région. Voir le texte de la page 41.



Vient de paraître...



Numéro hors-série de la revue «Arts et Mémoire» édité par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains

Des premières photographies retrouvées datant des années 1870 aux images semicontemporaines, ce livre vous propose d'explorer le lac en barque à voile, en bateau à vapeur, en canot automobile, en hydravion, en compagnie des pêcheurs, des baigneurs, des sportifs ou des plaisanciers...

Des documents comme vous en avez rarement vus, d'une qualité exceptionnelle, de Georges BRUN, Louis DEMAY, Jacques-Henri LARTIGUE, Édouard NAVELLO, de professionnels méconnus et d'amateurs inconnus.

Un ouvrage exceptionnel:

format 21x27 cm à l'italienne, 96 pages regroupant 130 photographies imprimées sur papier couché satiné 135 g en deux tons, relié pleine toile, sous jaquette et cellophanage individuel.